

#3

PORTRAIT ÉCONOMIQUE

2022

PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANUEDOC



Parc
naturel
régional
du Haut-Languedoc

SOMMAIRE

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANQUEDOC

Carte de situation / 5

CONNAITRE LA POPULATION DU TERRITOIRE

**Une évolution négative, constante et
inégalement répartie** / 7

Carte de la répartition de la population
et de son évolution

Un vieillissement de la population / 9

Carte de la dynamique de la population

**Un solde naturel négatif, un solde migratoire
positif et des situations contrastées** / 11

Carte des dynamiques naturelles et migratoires

Un chômage en augmentation / 13

Répartition du chômage par tranche d'âge

Population totale

Évolution de la population active

Carte de l'évolution de la population active occupée et part des
chômeurs par commune

Une population active essentiellement / 17

composée d'ouvriers et d'employés

Population active par catégorie socioprofessionnelle

Type de contrat et durée de travail / 19

Statut des actifs occupés

Part des emplois précaires et des temps partiels

Des déplacements domicile- / 20

travail : très importants

La voiture reine / 21

Carte des déplacements domicile-travail

Répartition des revenus des / 22

ménages du territoire

Caractéristiques des ménages

Carte des revenus fiscaux de référence

LES SECTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Les secteurs économiques du territoire / 25

Carte de l'organisation urbaine du territoire

Prédominance du commerce et des / 27

services

Établissements actifs par secteurs d'activités

Emplois au lieu de travail par secteurs d'activités

5 principaux pôles d'emploi sur le territoire / 29

Carte de la répartition de l'emploi et des

établissements

Taille des établissements selon le nombre de salariés

Évolution de l'indice de concentration de l'emploi

Répartition des centres d'équipements et / 32

de services sur le territoire

Carte des équipements et services

ZOOM SUR QUELQUES ACTIVITÉS

L'économie présentielle / 34

Carte de la répartition de l'économie présentielle

L'agriculture : des productions / 36

agricoles diversifiées

Carte de la couverture agricole

Répartition des exploitations par type de production

Répartition des productions et OTEX

Des produits du terroir reconnus : AOP et IGP / 38

Carte de la répartition des IGP et des AOP sur le territoire

L'économie forestière / 39

Carte de la répartition de la ressource forestière

L'exploitation du sous-sol / 41

Carte de la répartition des carrières exploitées

L'économie touristique / 42

L'importance des résidences secondaires / 43

Carte de la répartition des résidences secondaires

Une offre en hébergements et restauration / 45

située dans les secteurs touristiques

Carte des hébergements touristiques (hors gîtes) et

restauration

Une offre estampillée Valeurs Parc naturel / 46

régional du Haut-Languedoc

Carte de la répartition des professionnels Valeurs Parc

Une offre touristique riche et diversifiée : sites / 48

culturels et remarquables, activités de pleine nature...

Carte des musées et sites culturels du territoire

Une couverture numérique à améliorer / 51

Carte de la couverture numérique



Le portrait économique 2022 du Parc naturel régional du Haut-Languedoc donne un aperçu de la situation et de l'évolution du territoire. Il s'adresse à un public multiple et offre à tous, entreprises, acteurs socio-économiques, élus, salariés, habitants, un état des lieux économique du territoire au sein duquel ils évoluent, de ses filières, historiques ou émergentes, et de leurs enjeux, forces et faiblesses. Ce document d'analyse territoriale compte 4 grands chapitres et plusieurs thèmes y sont abordés, tels que l'économie, les pôles d'emploi, la démographie, l'agriculture, etc.

Le portrait socio-économique du Parc du Haut-Languedoc a vocation à être actualisé régulièrement. Les données y sont analysées à l'échelle du Parc du Haut-Languedoc. Il constitue ainsi les prémices d'un observatoire économique à l'échelle du territoire.

La présentation se veut simple et accessible. Chaque sous-partie met en exergue des chiffres clés, des cartes et autres informations qui soulignent les faits saillants. Cet outil très utile de connaissance du territoire, est une aide précieuse pour la prise de décisions.

Bonne lecture !

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc



Au cœur de la Région Occitanie, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc s'étend sur deux départements, l'Hérault et le Tarn.

Au cœur de la Région Occitanie, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc s'étend sur deux départements, l'Hérault et le Tarn.

Territoire rural de moyenne montagne, il est situé entre deux métropoles régionales, Toulouse et Montpellier. Il est constitué d'un périmètre de 118 communes : 64 communes héraultaises et 54 communes tarnaises. On compte quatre villes portes : Castres, Revel, Saint-Chinian et Lodève.

Ces communes sont regroupées en 10 communautés de communes et une communauté d'agglomération (Castres-Mazamet).

La superficie du Parc est de 307 183 hectares. Le Parc a la particularité d'être traversé, du nord au sud, par la ligne de partage des eaux séparant le bassin versant de l'Atlantique et

celui de la Méditerranée. Il bénéficie ainsi d'une situation géographique qui lui offre une diversité de paysages exceptionnelle, des contreforts du Massif Central à la garrigue de Minerve.

Le territoire a été classé "Parc naturel régional" en 1973 pour la première fois. Le label "Parc" a été renouvelé pour la dernière fois en décembre 2012, par décret du Premier Ministre pour une durée de 12 ans. Un nouveau décret du 19 décembre 2017 a prorogé son classement jusqu'au 12 décembre 2027. Son périmètre a ainsi été complété par un premier décret datant 1^{er} août 2017, puis par un second du 11 décembre 2018.





CONNAÎTRE LA POPULATION DU TERRITOIRE



/ 7 **Une évolution négative, constante et inégalement répartie**

Carte de la répartition de la population et de son évolution

/ 9 **Un vieillissement de la population**

Carte de la dynamique de la population

/ 11 **Un solde naturel négatif, un solde migratoire positif et des situations contrastées**

Carte des dynamiques naturelles et migratoires

/ 13 **Un chômage en augmentation**

Répartition du chômage par tranche d'âge

Population totale

Évolution de la population active

Carte de l'évolution de la population active occupée et part des chômeurs par commune

/ 17 **Une population active essentiellement composée d'ouvriers et d'employés**

Population active par catégorie socioprofessionnelle

/ 19 **Type de contrat et durée de travail**

Statut des actifs occupés

Part des emplois précaires et des temps partiels

/ 20 **Des déplacements domicile- travail très importants**

/ 21 **La voiture reine**

Carte des déplacements domicile-travail

/ 22 **Répartition des revenus des ménages du territoire**

Caractéristiques des ménages

Carte des revenus fiscaux de référence

Connaître la population du territoire



Une évolution négative, constante et inégalement répartie

En 2021, le Parc compte 89 657 habitants, avec une densité de 28,6 habitants/km². Comme tous les territoires ruraux français, le Parc a perdu des habitants jusqu'en 1999. Après une très nette augmentation de la population jusque dans les années 2010, il semblerait que la tendance soit à nouveau à la baisse. Le territoire du Parc a perdu 0,8% de ses habitants entre 2012 et 2017.

80 % des communes du Parc regroupent moins de 1000 habitants (94 communes ont moins de 1000 habitants dont 15 communes de moins de 100 habitants).

Labruguière est la seule commune de plus de 6000 habitants, suivie par Bédarieux et Aussillon qui comptent chacune environ 5800 habitants.

Cependant, la variation annuelle de la population de Labruguière entre 2012 et 2017 est une des plus élevées du territoire (+34 habitants/an en moyenne) alors qu'elle est négative pour Bédarieux et Aussillon (-101 habitants/an et -55 habitants/an en moyenne). Cette augmentation, reflète la tendance de fond d'une baisse de la population de Castres intramuros au profit des communes périphériques, disposant encore de possibilité importante d'urbanisation.

Dans l'ensemble, 52% des communes ont perdu des habitants entre 2012 et 2017. Les communes situées le long de l'axe Saint-Pons-de-Thomières - Anglès - Brassac - Montredon-Labessonnié perdent des habitants (-9% par exemple pour Saint-Pons-de-Thomières entre 2012 et 2017), ainsi qu'à l'est,

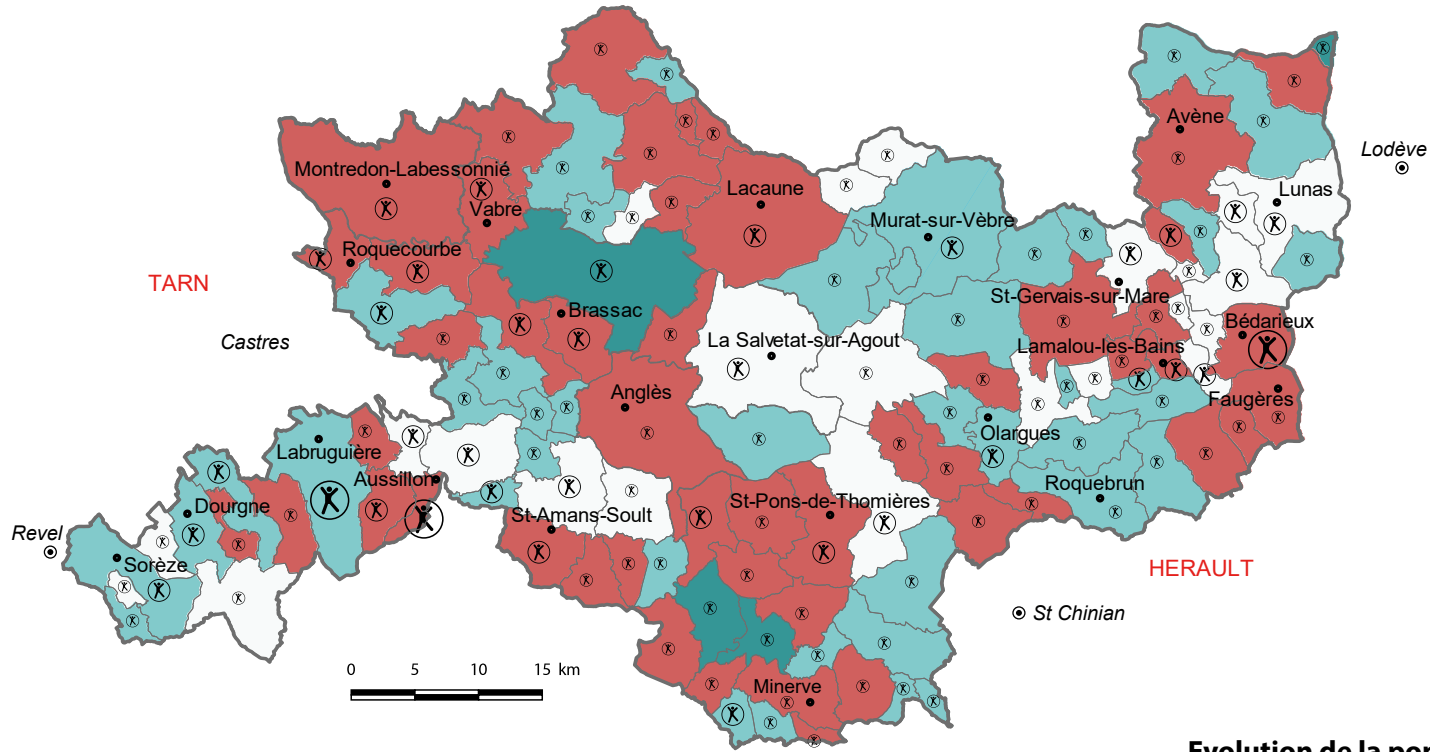
Bédarieux, Faugères et Lamalou-les-Bains (-8% pour Bédarieux entre 2012 et 2017).

Au nord, les communes limitrophes entre le Masnou-Massugiès et Lacaune sont aussi dans une dynamique négative, alors que Lacaze et Esperausses connaissent une légère hausse de leur population.

En revanche, à l'ouest, de Sorèze à Labruguière, la population augmente (à l'exception de Massaguel et Escoussens), probablement en lien avec les dynamiques urbaines de Castres et Toulouse. La population de Sorèze a par exemple augmenté de 8% entre 2012 et 2017.

De même, dans la Vallée de l'Orb et du Jaur, les communes situées dans le triangle Olargues, Le-Pujol-sur-Orb et Roquebrun connaissent une augmentation de leur population.

La population des communes autour de La Salvetat-sur-Agout et Murat-sur-Vèbre se stabilise ou enregistre même une légère hausse.



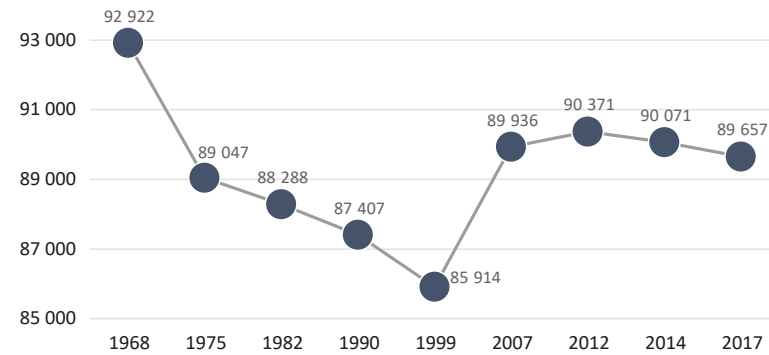
Population en 2017

- ⊗ 23 - 650 habitants (82)
- ⊗ 651 - 3 250 habitants (33)
- ⊗ 3 251 - 6535 habitants (3)
- Limites communales
- ⊙ Villes portes

Evolution de la population entre 2012 et 2017

- -35 à -2 % — Evolution négative (50)
 - -1.9 à +2 % — Stabilité (25)
 - +2.1 à +25 %
 - +25.1 à +130 %
- } Evolution positive (39/4)

Evolution de la population de 1968 à 2017



Un vieillissement de la population

Si la structure de la pyramide des âges du Parc du Haut-Languedoc se rapproche de celle de la population française, on observe dans le Parc une sous-représentation des moins de 50 ans et une surreprésentation des plus de 50 ans par rapport à la moyenne française.

En 2017, les 50 - 74 ans (génération baby-boom) sont majoritaires et représentent 37% de la population du territoire.

La répartition hommes-femmes est relativement homogène dans les différentes tranches d'âge, sauf à partir de 70 ans où les femmes sont majoritaires, de même qu'à l'échelle nationale.

On note une augmentation très importante (>120%) des plus de 75 ans lors des 15 dernières années et de façon générale un vieillissement de la population.

Entre 2012 et 2017, les plus de 90 ans ont augmenté de plus de 34%.

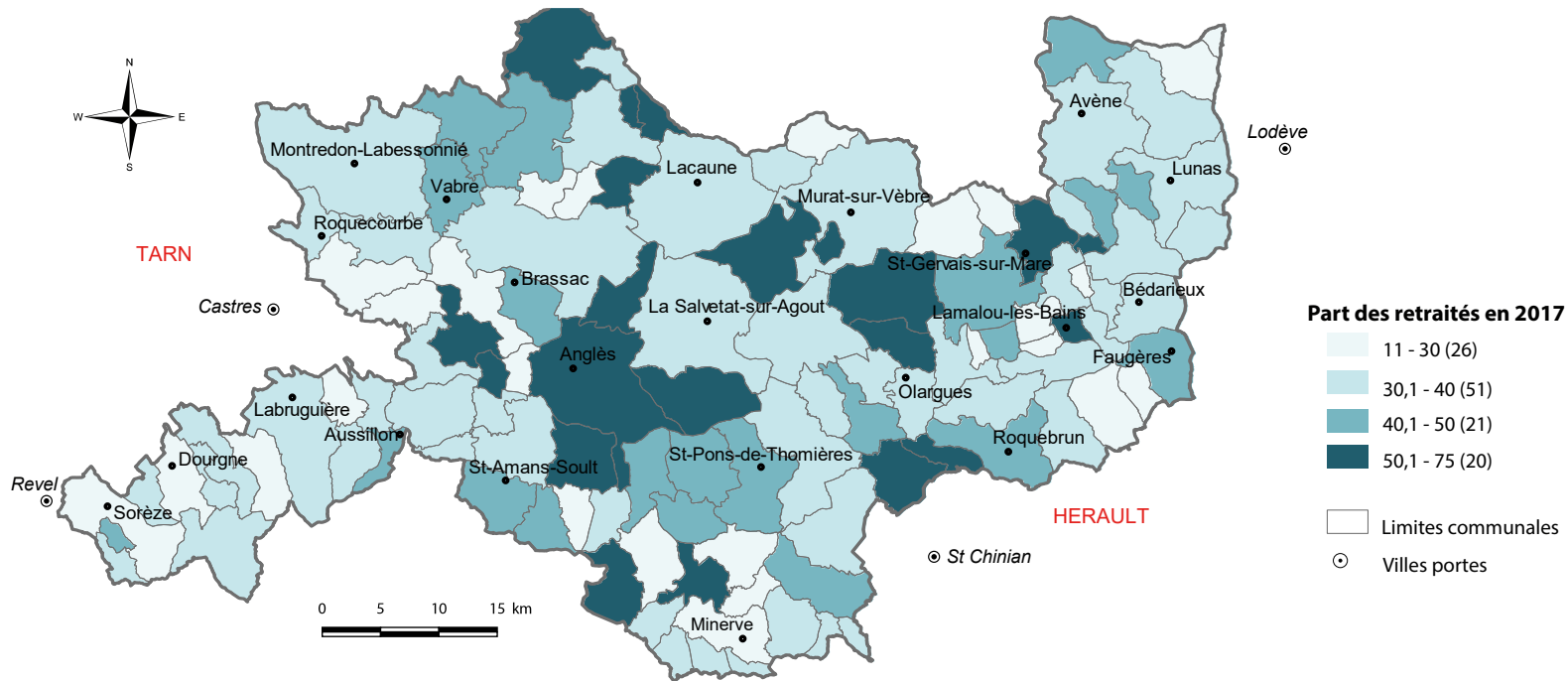
À Lamalou-les-Bains, ville thermale spécialisée en neurologie, 40% de la population est âgée de plus de 65 ans.

À Saint-Pons-de-Thomières, les plus de 80 ans représentent plus de 16% de la population, ce qui peut s'expliquer notamment par la présence d'un service de gérontologie à l'hôpital local. Les plus de 80 ans représentent également près de 20% de la population de Labastide-Rouairoux (présence d'un EPAHD également).

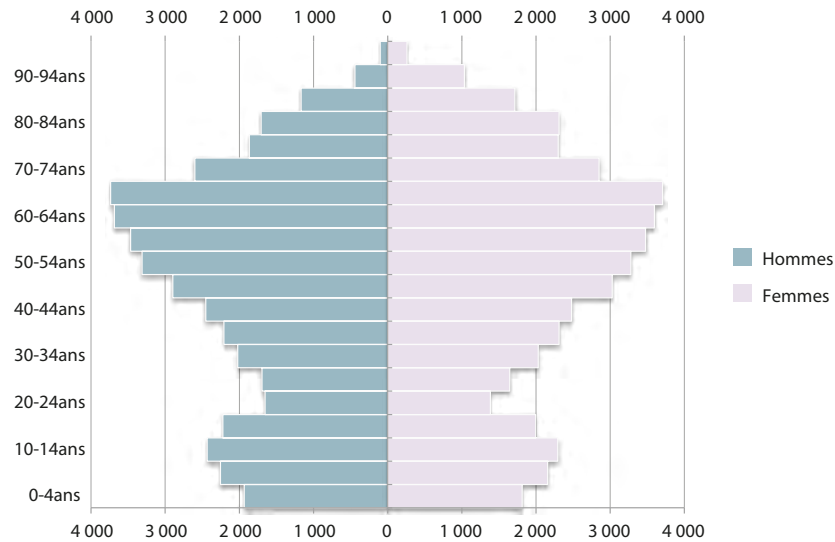
À l'inverse, à l'Ouest du Parc, les moins de 30 ans représentent environ 30% de la

population de Sorèze, Labruguière, Payrin-Augmontel ou encore de Pont-de-l'Arn.

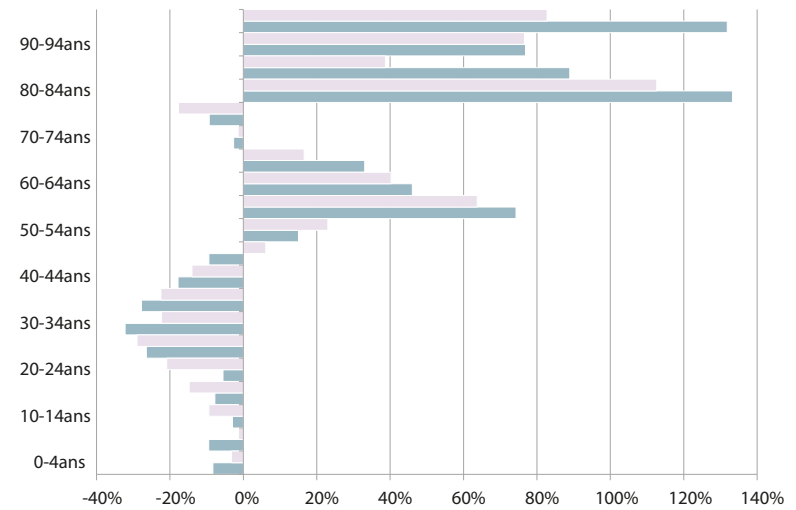
On remarque une superposition forte entre jeunesse de la population et dynamique démographique, ce qui traduit une dynamique de territoire, notamment sur le plan économique (emplois).



Pyramides des âges en 2017



Evolution de la population par tranche d'âge et sexe entre 1999 et 2017





Un solde naturel négatif, un solde migratoire positif et des situations contrastées

Entre 2012 et 2017, le solde naturel sur le territoire est encore négatif. On compte 1154 décès par an en moyenne pour 715 naissances.

Par rapport à la moyenne française, la natalité dans le Parc est assez faible (7,9 naissances pour 1000 habitants contre 12,1 en France pour la période 2012-2017). Elle est en légère baisse par rapport à 2007 - 2012.

La mortalité est élevée par rapport à la moyenne nationale (12,8 décès pour 1000 habitants contre 8,7) et en légère hausse par rapport à la période précédente. Cette situation est le reflet d'une pyramide des âges déséquilibrée vers les tranches d'âge élevées. Les communes situées entre Labruguière et Mazamet ont un solde

naturel positif, à l'exception d'Aussillon et Saint-Amans-Soult. Dans ces communes, les personnes retraitées représentent le plus souvent moins de 40% de la population. Dans cette zone, seules Labruguière, Bout-du-Pont-de-L'arn et le Vintrou ont également un solde migratoire positif, entraînant une hausse de la population sur la période 2012-2017. Les autres communes ont un solde migratoire négatif parfois élevé, qui n'est pas compensé par le solde naturel positif et perdent donc des habitants (Aiguefonde, Payrin-Augmontel ...).

Les communes de Saint-Vincent-d'Olargues, Saint-Gervais-sur-Mare et La-Salvetat-sur-Agout à l'est et Burlats, Dourgne et Labruguière à l'ouest, attirent entre 20 et 35 habitants par an en moyenne entre 2012 et 2014.

À l'inverse, Aiguefonde et Aussillon connaissent une des variations annuelles négatives de la population les plus fortes du territoire (respectivement -28 et -41 habitants/an) liée au solde migratoire.

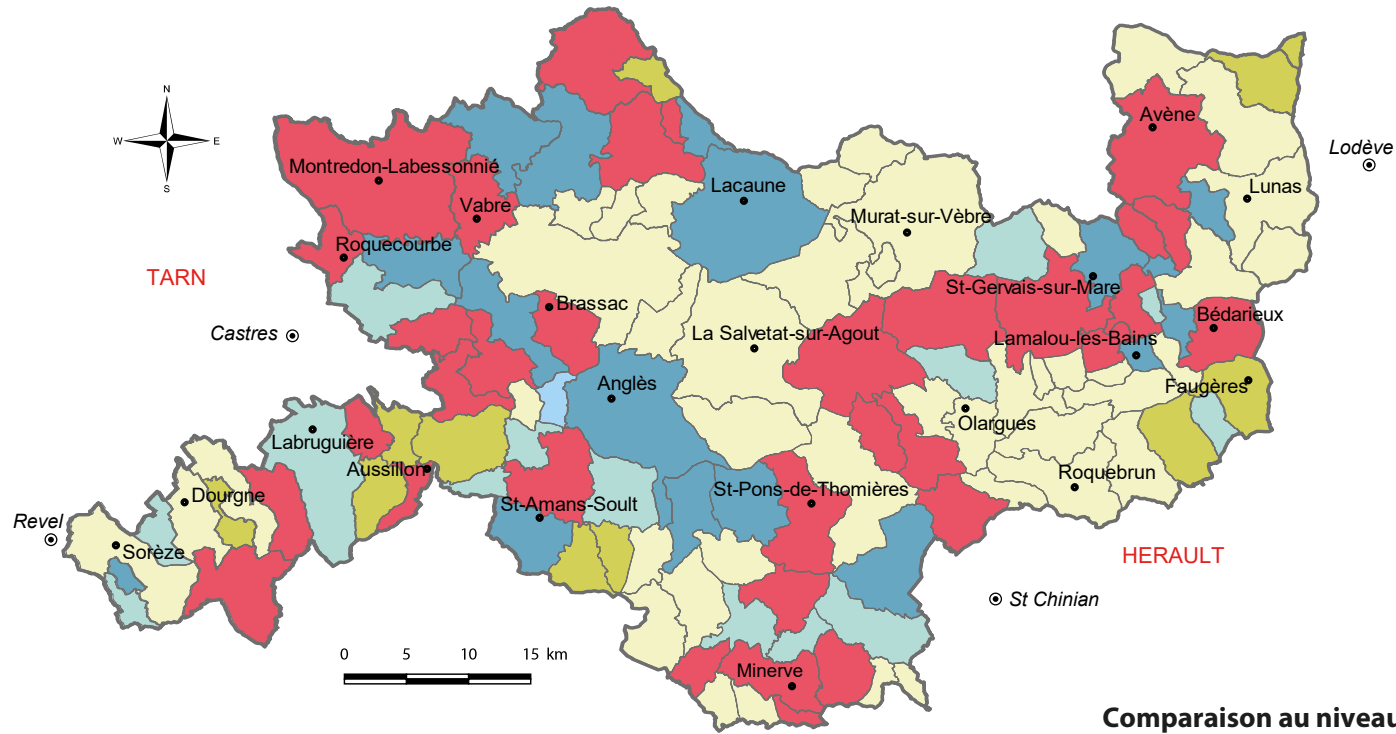
Bédarieux continue à cumuler un solde naturel et un solde migratoire négatifs équivalents.

Elle perd environ 51 habitants/an liés au solde naturel et 50 liés au solde migratoire soit en moyenne 101 habitants par an entre 2012 et 2017.

Saint-Pons-de-Thomières est dans une situation comparable avec une variation annuelle de la population de -34 habitants en moyenne, liée à un solde naturel négatif cumulé à un solde migratoire négatif.

Au nord-ouest du Parc, de Roquecourbe à Lacaune, les communes connaissent une décroissance de leur population liée à un solde naturel négatif souvent cumulé avec un solde migratoire négatif également. La situation est comparable sur l'axe Avène – Fraisse-sur-agout – Ferrières-Poussarou.

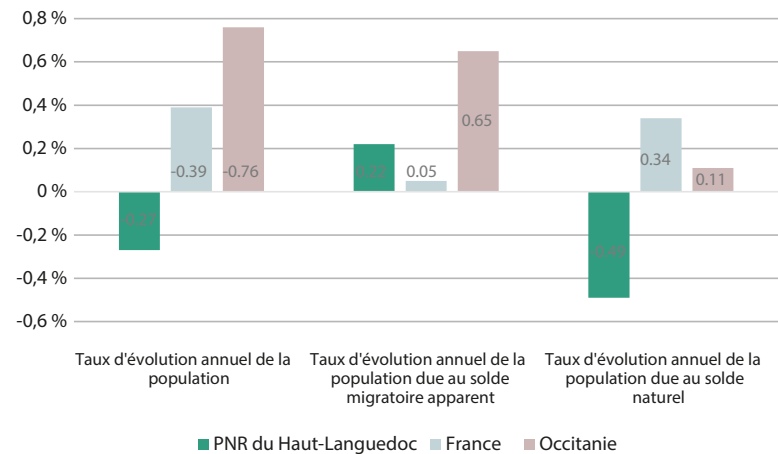
Sur le reste du territoire, le solde migratoire positif vient le plus souvent compenser le solde naturel négatif, permettant une légère augmentation ou stabilisation de la population. Il faut distinguer les migrations qui sont dues à l'installation de retraités et celles dues à l'arrivée de jeunes, en lien avec la dynamique économique ou la périphérie des agglomérations.



Typologie des soldes naturel et migratoire en 2017

- Croissance totale (14)
 - Croissance liée à un solde naturel positif (1)
 - Croissance liée à un solde migratoire apparent positif (42)
 - Décroissance liée à un solde migratoire apparent négatif (11)
 - Décroissance liée à un solde naturel négatif (17)
 - Décroissance totale (33)
- Limites communales
- ⊙ Villes portes

Comparaison au niveau national et régional (2017)



Un chômage en augmentation

Il est nécessaire de préciser les notions de population active et inactive afin de bien saisir les caractéristiques du territoire.

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs.

La population inactive regroupe les personnes qui ne sont ni en emploi (au sens du Bureau International du Travail, BIT) ni au chômage : étudiants, stagiaires non rémunérés, préretraites, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

En 2017, chez les 15-64 ans, on compte 72% d'actifs et 28% d'inactifs. Ces taux sont quasiment identiques à l'échelle de la France. 85% des actifs sont des actifs occupés, soit 1 point de moins qu'en 2012. Le taux de chômage dans la population active chez les 15-64 ans dans le Parc est donc de 15%, alors qu'il est de 13,9% au niveau national, 14% dans le Tarn et 17,4% dans l'Hérault.

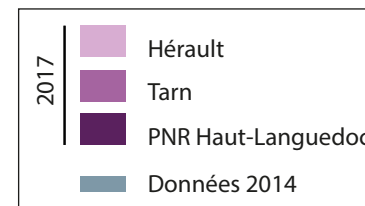
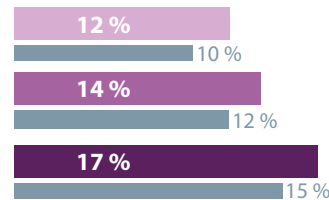
Les chômeurs représentent 10,8% de la population en âge de travailler (l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans, qu'elle soit active ou inactive), ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale (10,3%).

Sur le territoire du Parc, le plus grand nombre de chômeurs est âgé de 25 à 54 ans (64%).

Entre 2014 et 2017, la part des chômeurs de 15 à 24 ans a diminué, passant de 21 à 19% au détriment des chômeurs de plus de 55 ans, dont la part est passée de 15 à 17%. On retrouve cette même tendance dans le Tarn et l'Hérault.

Répartition du chômage par tranche d'âge

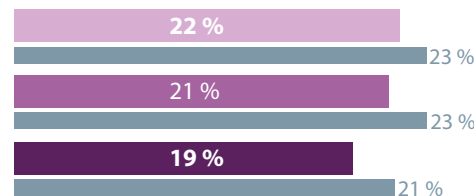
Chômeurs 55-64 ans

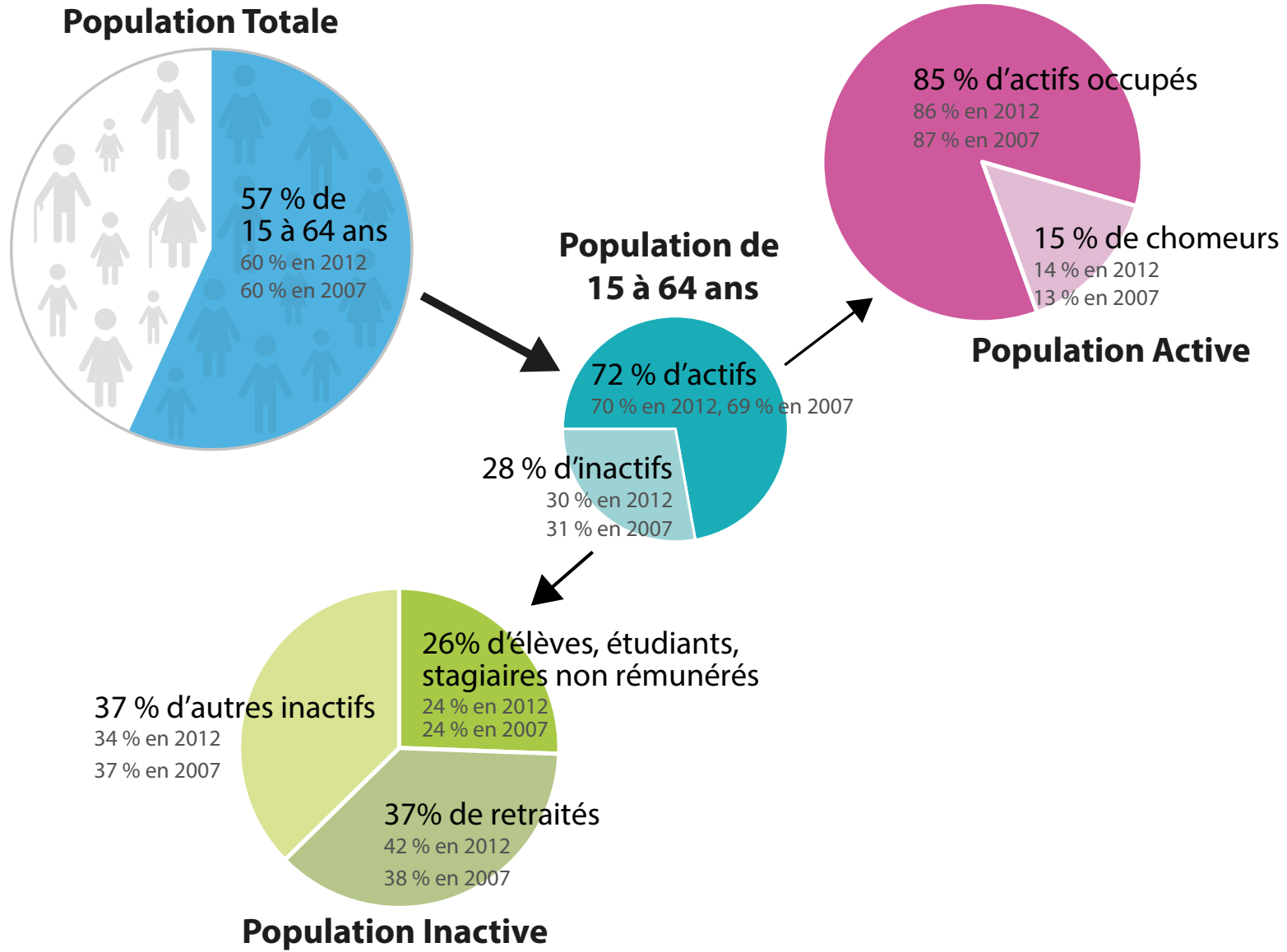


Chômeurs 25-54 ans



Chômeurs 15-24 ans





En majorité, les communes qui connaissent une évolution positive de leur population active, connaissent également une évolution positive de leur population. Elles sont situées à proximité des bassins d'emploi ou des axes routiers.

La population active ⁽¹⁾ diminue fortement sur le plateau de l'Espinouse et du Caroux, dans les alentours de Saint-Pons-de-Thomières mais aussi au nord du Parc autour du Masnau-Massuguiès ou encore à l'ouest, autour d'Arfons.

8,5% des communes enregistrent un taux de chômage ⁽⁴⁾ situé entre 25 et 50 %. À l'exception de Bédarieux et Graissessac, toutes sont des communes excentrées et enclavées, comptant moins de 350 habitants (Romiguières, Boisset, Le Rialet, Cambon-et-Salvergues, Cassagnoles, Lasfaillades, Arfons, Lacabarède, Ceilhes-et-Rocozeles).

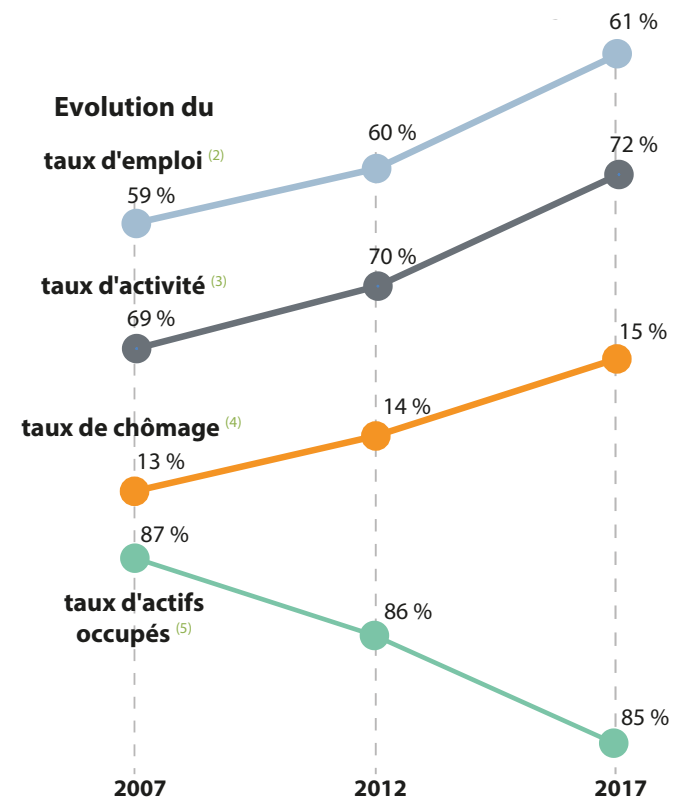
À Bédarieux, le taux de chômage est passé de 19,7% en 2012 à 25,8% en 2017.

Le chômage y touche particulièrement les jeunes (43% des actifs de 15 à 24 ans) et relativement peu les plus de 55 ans (17% des actifs de 55 à 64 ans).

75 % des communes ont un taux compris entre 10% et 25% de chômeurs.

16% des communes ont un taux de chômage compris entre 0 et 10 %. Elles sont situées sur l'axe Le Masnau-Massuguiès - Nages et autour de Saint-Amans-Soult. Elles correspondent en majorité aux communes connaissant une diminution de leur population active, à l'exception de Saint-Amans-Soult et Gijounet qui connaissent une forte croissance de la population active.

Évolution de la population active⁽¹⁾ 15-64 ans



¹ La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi «population active ayant un emploi») et les chômeurs.

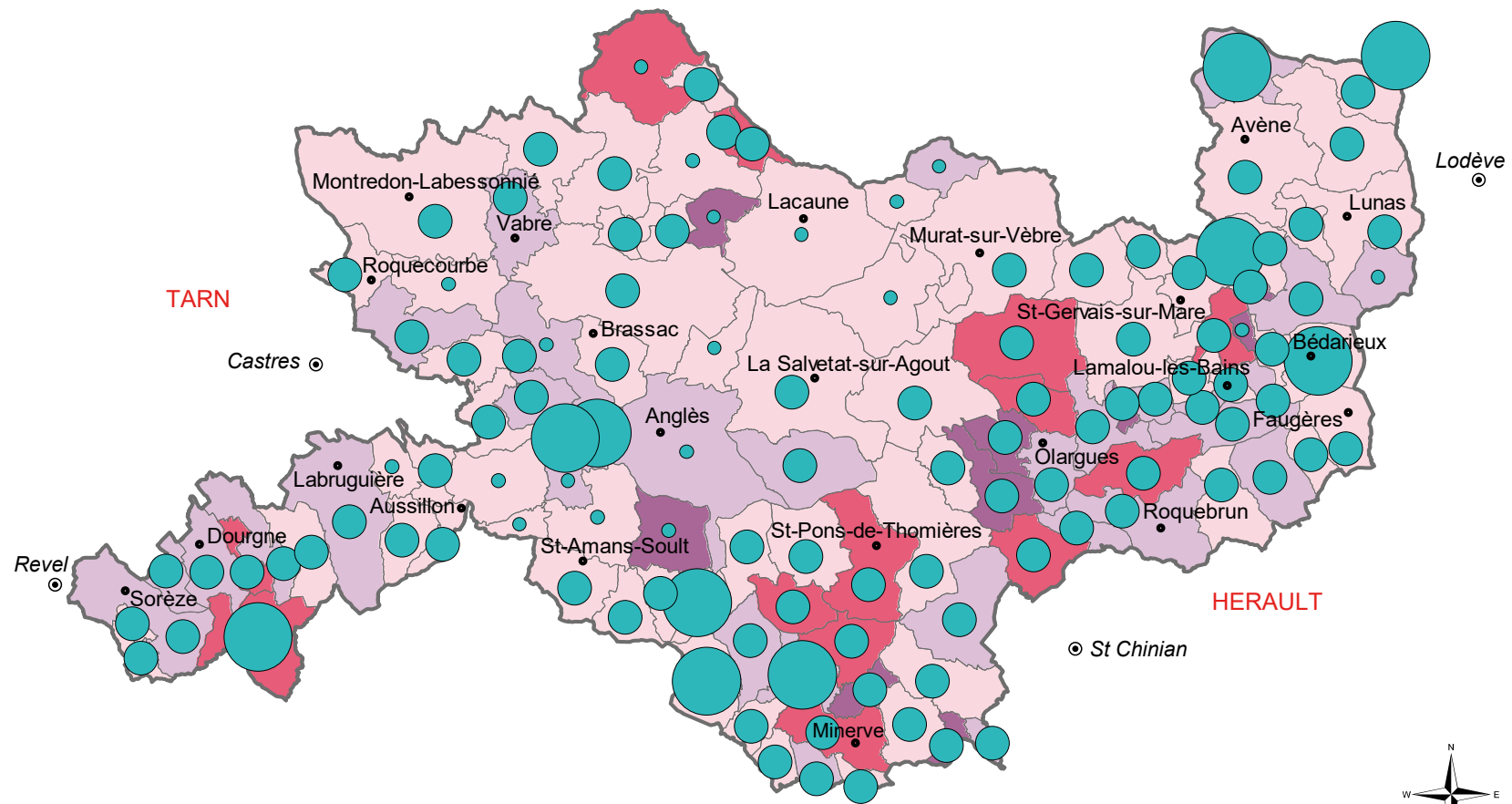
² Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre d'actifs occupés par la population en âge de travailler.

³ Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

⁴ Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

⁵ Le taux d'actifs occupés est la part de la population en âge de travailler qui occupe un emploi (salarié ou non salarié).

Évolution de la population active occupée et part des chômeurs par commune



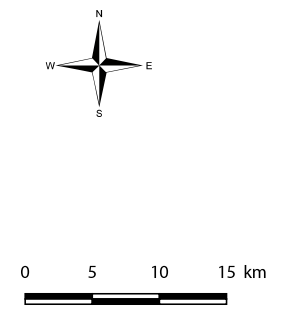
Evolution de la population active occupée entre 2012 et 2017

- 42 % à -15 % (18)
- 14,9 % à -0,1 % (61)
- 0 % à 10 % (30)
- 10,1 % à 26 % (9)

Part des chomeurs en 2017

- 2 % à 10 % (19)
- 10,1 % à 25% (89)
- 25,1 % à 50 % (10)

- Limites communales
- Villes portes





Une population active essentiellement composée "d'ouvriers" et "d'employés"

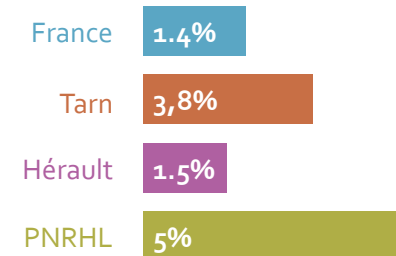
Dans le Parc du Haut-Languedoc, comme dans la plupart des zones rurales, la population active est fortement marquée par la présence d'emplois ouvriers et employés (environ 55%). Ce taux est supérieur à ceux du Tarn et de l'Hérault, ce qui reflète notamment la forte tradition industrielle et manufacturière des communes tarnaises du Parc et la persistance de ce type d'activité (avec un renouvellement partiel des filières).

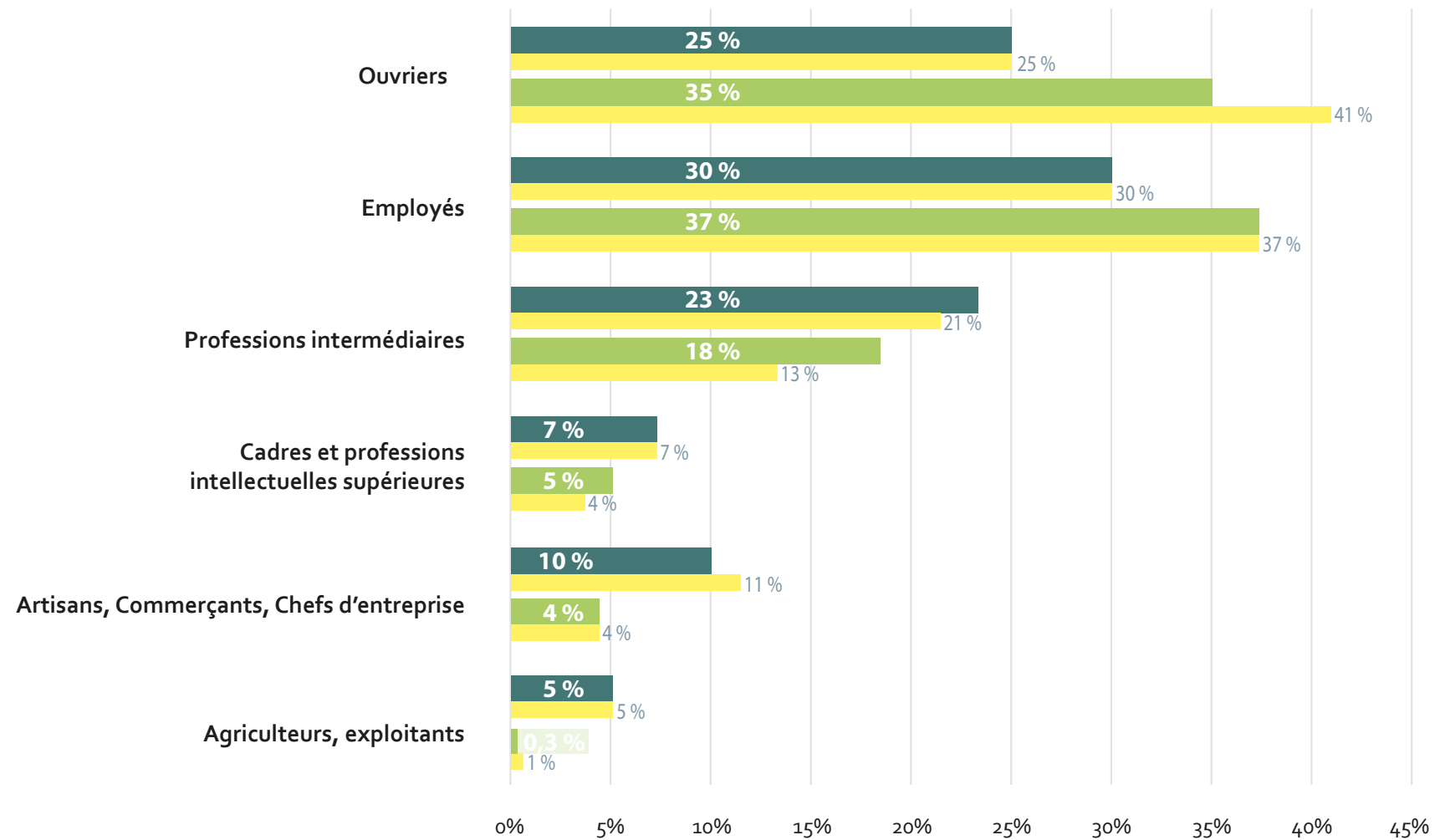
Cependant, le nombre de chômeurs reste très important dans ces deux catégories socioprofessionnelles, 72% des chômeurs sont issus de ces deux catégories. On peut noter que, par rapport à 2012, le nombre d'ouvriers au chômage a diminué de 5% alors que le taux de chômage a augmenté de 5% dans les professions intermédiaires.

L'emploi non-salarié (commerçants, artisans, chefs d'entreprise et agriculteurs) représente 15% de la population active du Parc et 21% de la population active occupée. Il se trouve essentiellement dans les communes héraultaises, ce qui est, par ailleurs, une spécificité du département de l'Hérault qui est le 8^e département de France où l'emploi non-salarié (en nombre d'habitants) est le plus important.

Le Parc est un territoire rural, mais la part des agriculteurs dans la population active est un peu plus faible que dans les autres territoires ruraux français. Elle est plus élevée dans les communes du Tarn que dans celles de l'Hérault.

Part des agriculteurs dans la population active



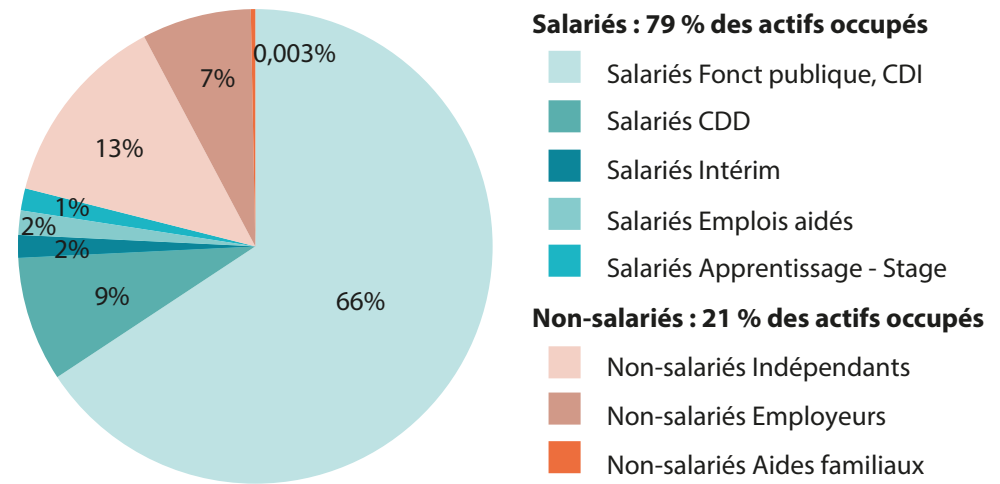


■ Chômeurs
■ Actifs ayant un emploi
■ A titre indicatif, données en 2012

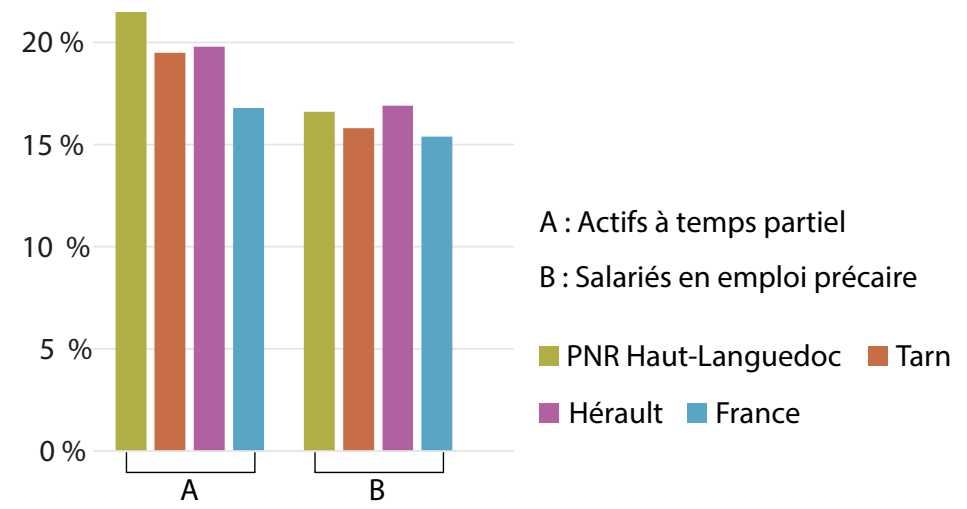
Type de contrat et durée de travail

La majorité des salariés sont embauchés en contrat longue durée (66%). La part des actifs occupés non-salariés (21%) est bien supérieure à la moyenne nationale (11,6%). La part des actifs à temps partiel est très importante dans le Parc : 21,5% des actifs contre 16,7% au niveau national. Cela concerne principalement les femmes, puisque 34,9% des femmes actives en emploi sont à temps partiel contre 9,2% des hommes. L'emploi précaire est également légèrement surreprésenté dans le Parc, comme dans l'Hérault.

Statut des actifs occupés - 15 ans et plus en 2017



Part des emplois précaires et des temps partiels - 15-64 ans en 2017



Des déplacements domicile-travail très importants

Dans 68% des communes du Parc, plus de 50% de la population travaille dans une autre commune que leur commune de résidence.

Sur l'axe Lacaune - Saint-Pons-de-Thomières, les déplacements sont relativement faibles : plus de 70% des actifs travaillent dans leur commune de résidence.

À l'inverse, les déplacements sont très importants dans les communes situées aux extrémités est et ouest du Parc ainsi que dans la plupart des communes limitrophes. Ces secteurs reliés aux bassins d'emploi des agglomérations situées en bordure du Parc (tel que précisé dans la partie suivante "les secteurs économiques du territoire") témoignent de leur fonction de zone résidentielle.

Ainsi d'importants déplacements pendulaires existent entre la ville de Castres et le territoire :

- 13.4% des actifs du territoire travaillent sur la commune de Castres
- 4.5% des employés du Parc habitent sur la commune de Castres

La part des actifs travaillant dans une autre commune (63%) est comparable au Tarn (61%) mais très différente de l'Hérault (56%), qui a un indice de concentration⁽¹⁾ de l'emploi plus élevé.

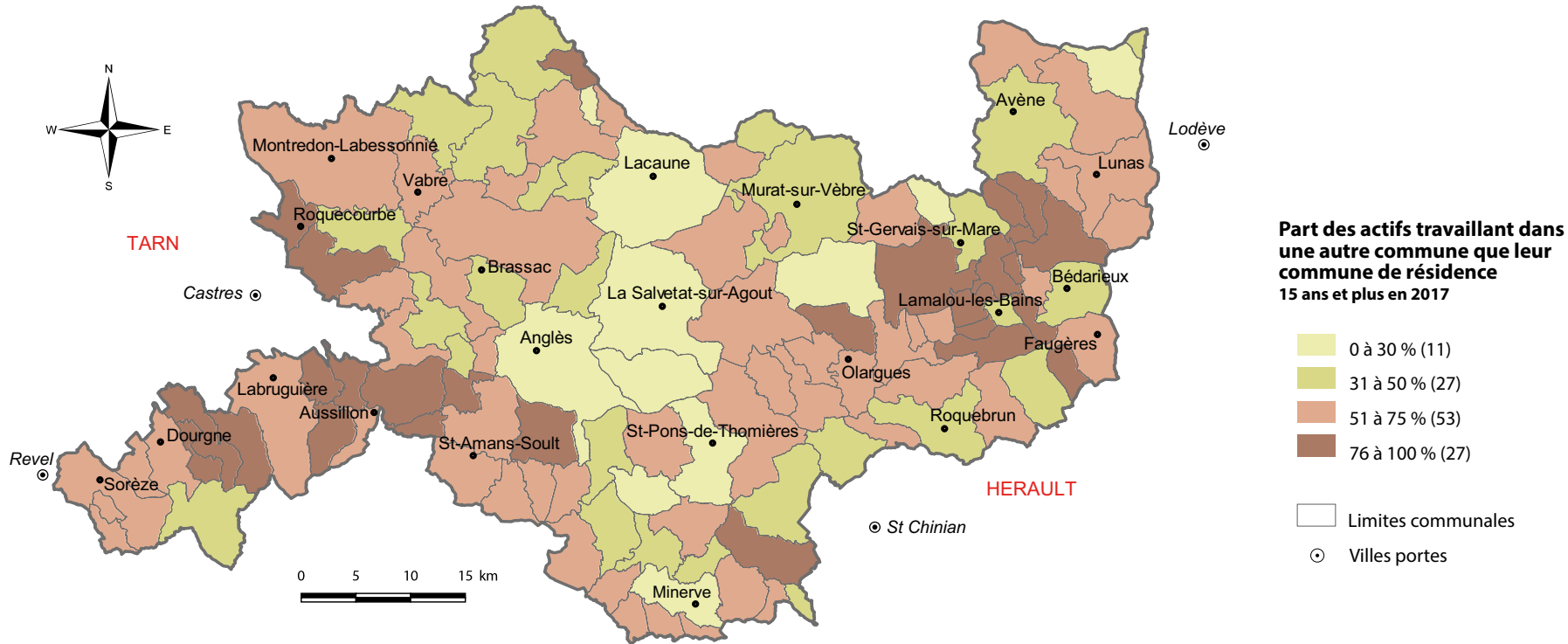
La voiture reine

Les habitants du Parc, comme dans la plupart des territoires ruraux, ont massivement recours à la voiture pour les trajets domicile-travail. Ce mode de transport représente 83,8% des déplacements, ce qui est bien plus élevé que la moyenne régionale (78,6%).

Les transports en commun sont très peu utilisés (1,6% contre 8,9% dans l'Hérault par exemple).

Les modes de transport doux (vélo, marche) sont encore peu développés même si la part de personnes se déplaçant à pied est légèrement supérieure à la moyenne régionale. On observe également un pourcentage significatif de personnes qui n'ont pas de transport pour se rendre au travail (6,6%). Cela peut être corrélé avec la part importante d'emploi non salarié, pour lesquels le lieu de travail se trouve généralement sur la commune de résidence, tel que pour les agriculteurs.

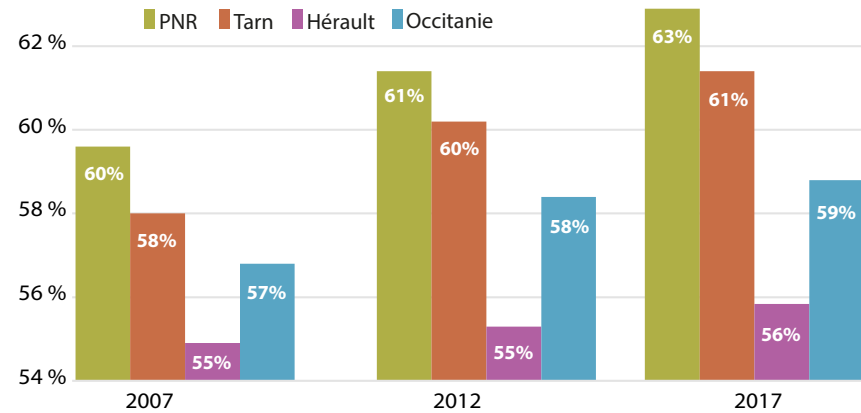
¹ L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.



Part des déplacements domicile-travail en 2017

| | PNR Haut-Languedoc | Occitanie | Hérault | Tarn |
|-------------------------|--------------------|-----------|---------|--------|
| En voiture | 83,8 % ▲ | 78,6 % | 75,1 % | 83,8 % |
| En transports en commun | 1,6 % ▲ | 6,7 % | 8,9 % | 3,2 % |
| En vélo | 0,8 % ▼ | 2,4 % | 3 % | 1,8 % |
| En deux-roues motorisé | 0,9 % ▼ | 1,7 % | 2,4 % | 1 % |
| A pied | 6,6 % ▼ | 5,8 % | 6,5 % | 5,2 % |
| Sans transport | 6,3 % ▼ | 4,8 % | 4,1 % | 5 % |

Part des actifs travaillant dans une autre commune 15 ans et plus en 2017



Source : © IGN, INSEE, Observatoire du territoire, PNRHL Réalisation : PNRHL, SE, 2021

Répartition des revenus des ménages du territoire

La majorité des ménages du Parc sont des personnes seules (35%), comme à l'échelle régionale ou nationale. Les couples sans enfant représentent 32,8% des ménages, ce qui est supérieur à la moyenne régionale (27,4%), alors que les couples avec enfant(s) ne représentent que 21,7% des foyers. La part des familles monoparentales dans le Parc est inférieure à la moyenne régionale mais aussi à celle du Tarn et de l'Hérault.

En 2017, le revenu fiscal net médian sur le territoire du Parc est de 19 359 € (le revenu fiscal net médian national est de 20 820€). Majoritairement, le revenu fiscal net moyen est compris entre 17 000€ et 22 000€ (54% des communes).

23,7% des communes du territoire ont un revenu fiscal net moyen plus élevé, compris entre 22 000€ et 30 000€, une forte augmentation par rapport à 2014 (14%).

Les 5 communes où le revenu fiscal net moyen est le plus élevé sont, dans l'ordre croissant : Payrin-Augmontel (26 214€), Villemagne-l'Argentière, Pont-de-l'Arn, Bout-du-Pont-de-l'Arn et Burlats (27 654€).

22% des communes du territoire ont leur revenu fiscal net moyen plus faible, situé entre 9 500€ et 17 000€.





Le revenu net minimum a diminué depuis 2014, passant de 11400€ en 2014 (Vélieux) à 9 500€ en 2017 (Boisset).

Il est à noter qu'hormis le pôle de Saint-Pons-de-Thomières et de Lacaune - La Salvetat, les communes où le revenu fiscal net moyen est le plus élevé correspondent aux communes où se trouvent les pôles économiques.

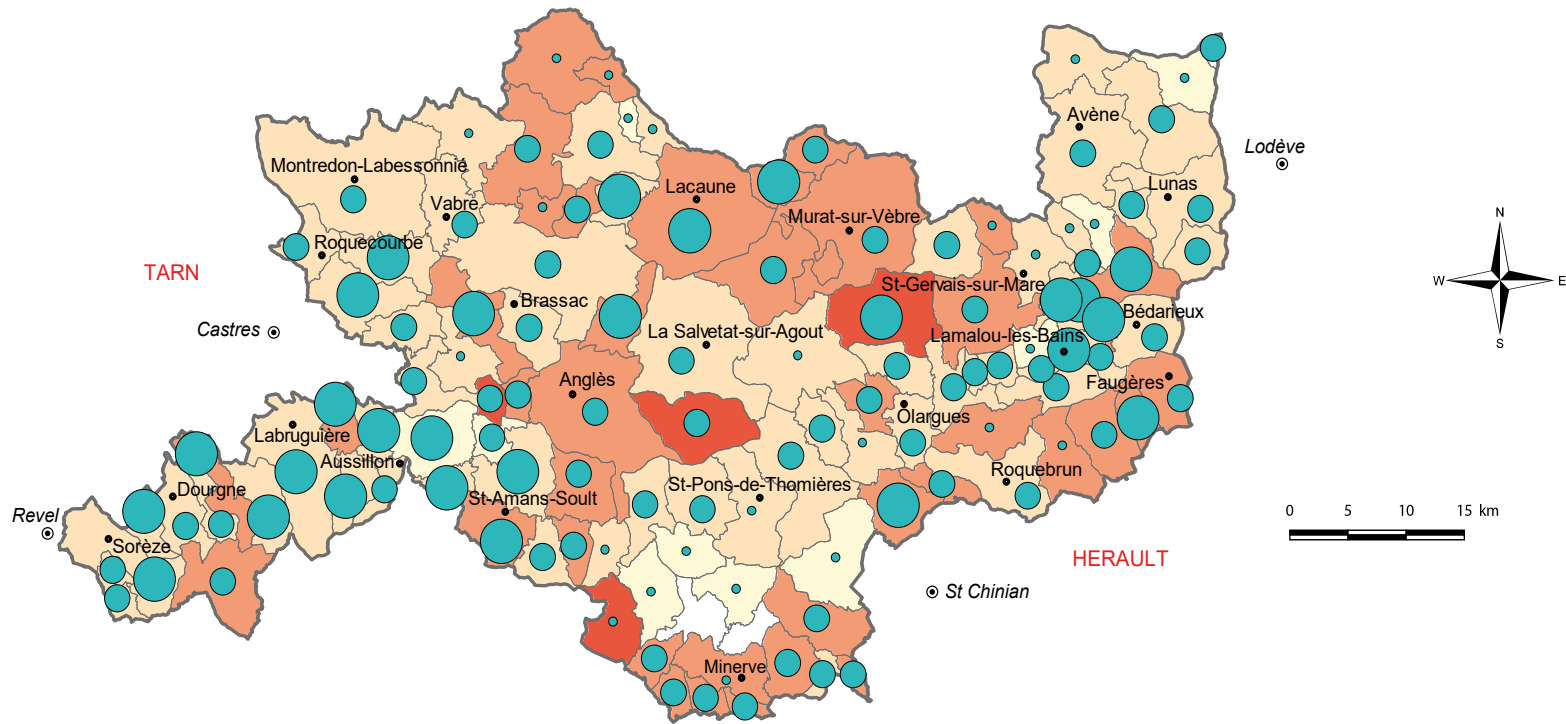
Enfin, le Parc du Haut Languedoc possède une part de foyer fiscaux non imposable plus importante que les deux départements du Tarn et de l'Hérault. 67% des foyers fiscaux du Parc ne sont pas imposables alors qu'ils sont 60% dans le Tarn et l'Hérault, et 54% à l'échelle nationale.

La part des foyers fiscaux concernés par les retraites et les pensions est de 10% supérieure à celle des départements ou même de la Région Occitanie.

Caractéristiques des ménages en 2017

| | PNR HAUT-LANGUEDOC | OCCITANIE | HÉRAULT | TARN |
|---|--------------------|-----------|---------|--------|
|  PERSONNE SEULE | 35 % ▼ | 37.5 % | 39 % | 35.2 % |
|  COUPLE SANS ENFANT | 32.8 % ▲ | 27.4 % | 25.5 % | 30.2 % |
|  FAMILLE MONOPARENTALE | 8.4 % ▼ | 9.6 % | 10.2 % | 8.9 % |
|  COUPLE AVEC ENFANT(S) | 21.7 % ▼ | 23.1 % | 22.5 % | 24 % |

Revenus fictifs de référence



Légende

Evolution du revenu net moyen entre 2009 et 2019

- 18 % à - 0,1 % (10)
- 0 % à 20 % (63)
- 20,1 % à 50 % (40)
- 50,1 % à 86 % (4)

Absence de données

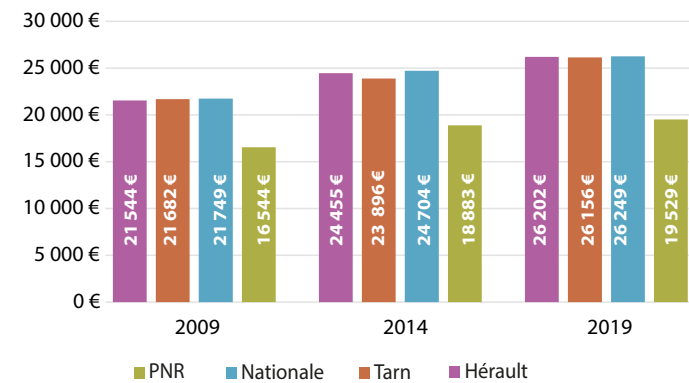
Limites communales

Villes portes

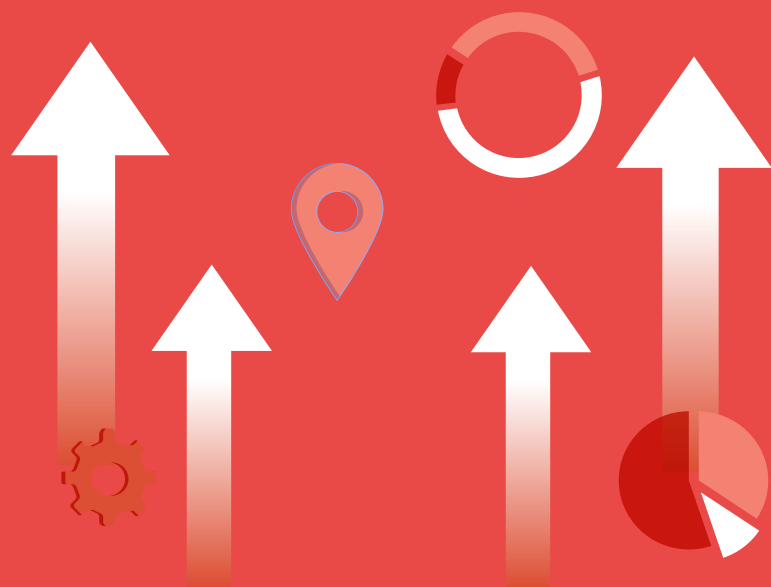
Revenu net moyen en 2019

- 0 € à 17 000 € (26)
- 17 001 € à 22 000 € (63)
- 22 001 € à 30 785 € (27)

Comparaison du revenu net moyen

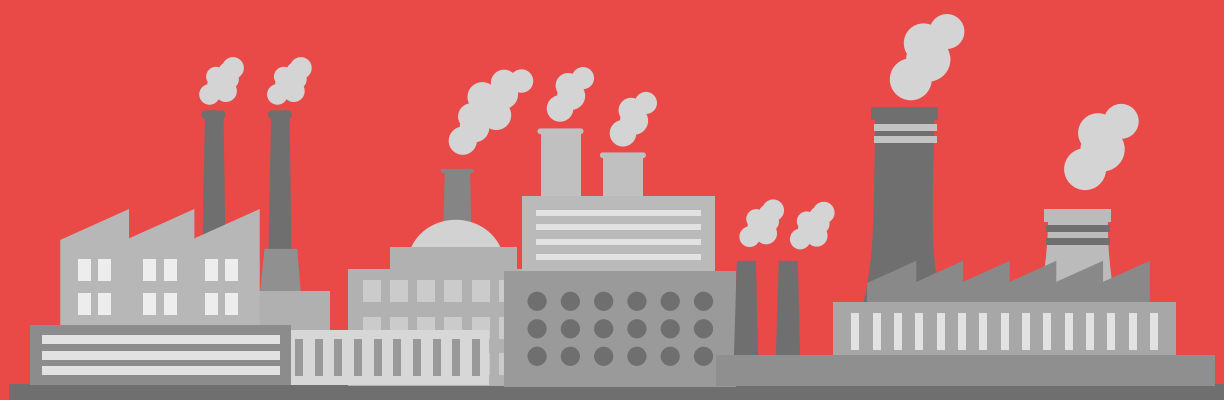


LES SECTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE



- / 25 **Les secteurs économiques du territoire**
Carte de l'organisation urbaine du territoire
- / 27 **Prédominance du commerce et des services**
Établissements actifs par secteurs d'activités
Emplois au lieu de travail par secteurs d'activités
- / 29 **5 principaux pôles d'emploi sur le territoire**
Carte de la répartition de l'emploi et des établissements
Taille des établissements selon le nombre de salariés
Évolution de l'indice de concentration de l'emploi
- / 32 **Répartition des centres d'équipements et de services sur le territoire**
Carte des équipements et services

Les secteurs économiques du territoire



Les communes du Parc dépendent des aires d'attraction⁽¹⁾ de Castres et Mazamet à l'ouest, Lacaune au nord et Bédarieux à l'est. Castres appartient aux grands pôles d'emplois (plus de 10 000 emplois), alors que Mazamet et Bédarieux sont considérés comme des pôles moyens (entre 5000 et 10 000 emplois). Lacaune est considérée comme un petit pôle (moins de 5000 emplois).

Quelques communes de l'extrémité est du Parc sont également dans la couronne du grand pôle de Béziers.

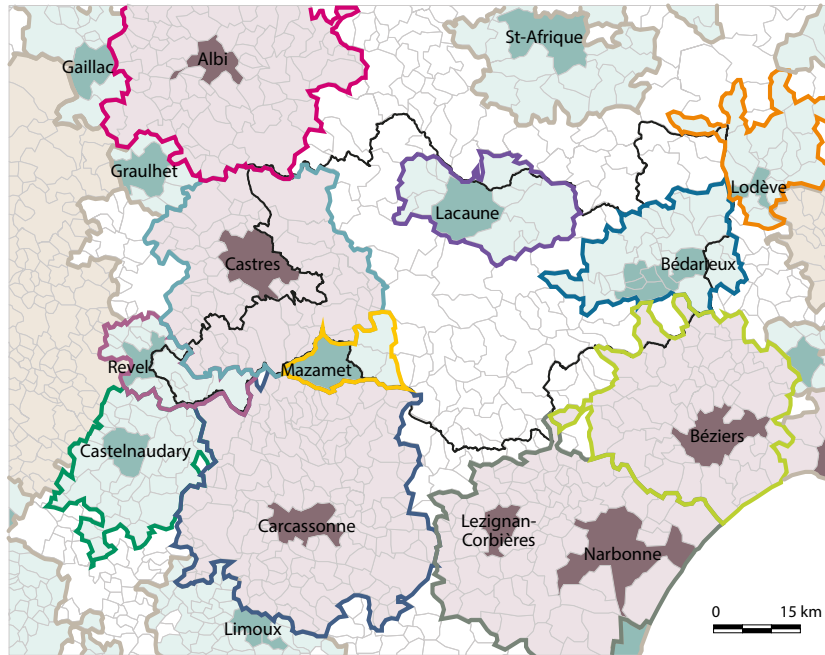
La pointe nord-ouest du Parc, ainsi que les communes autour de La Salvetat-sur-Agout et Saint-Pons-de-Thomières, sont considérées comme étant hors de l'influence de ces différents pôles.

Cette dépendance à des pôles extérieurs s'explique notamment par le fait que le territoire du Parc est considéré comme un territoire "résidentiel", avec un indice de concentration de l'emploi⁽²⁾ de 82 emplois pour 100 actifs occupés. Les habitants doivent donc en partie se tourner vers des bassins d'emplois situés à l'extérieur du territoire.

Cet indice s'élève à 90,7 dans le Tarn et 100,2 dans l'Hérault.

¹ L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est composée d'un pôle défini à partir de critères de population et d'emploi et d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

² L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.

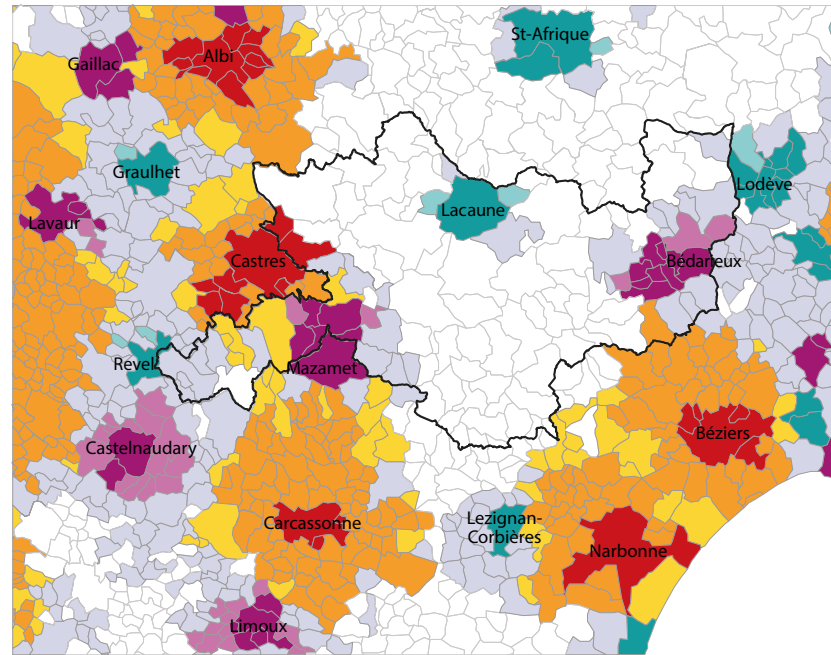


Aires d'attraction des villes (nbr d'habitants) - 2020

- Commune appartenant à la couronne d'un pôle de 700 000 habitants ou plus
- Commune appartenant à un pôle entre 50 000 et 200 000 habitants
- Commune appartenant à la couronne d'un pôle entre 50 000 et 200 000 habitants
- Commune appartenant à un pôle de moins de 50 000 habitants
- Commune appartenant à la couronne d'un pôle de moins de 50 000 habitants
- Commune isolée hors influence des pôles

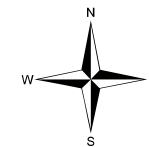
Périmètres des aires d'attraction des villes

- | | |
|--|--|
| Aire d'attraction d'Albi | Aire d'attraction de Revel |
| Aire d'attraction de Lacaune | Aire d'attraction de Castelnaudary |
| Aire d'attraction de Lodève | Aire d'attraction de Carcassonne |
| Aire d'attraction de Bédarieux | Aire d'attraction de Narbonne |
| Aire d'attraction de Mazamet | Aire d'attraction de Béziers |
| Aire d'attraction de Castres | Aires d'attraction éloignées dont Toulouse et Montpellier |



Aires urbaines (nbr d'emplois) - 2010

- Grand pôle (plus de 10 000 emplois)
- Couronne d'un grand pôle
- Multipolarisée des grandes aires urbaines
- Moyen pôle (5 000 à 10 000 emplois)
- Couronne d'un moyen pôle
- Petit pôle (de 1 500 à 5 000 emplois)
- Couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée
- Commune isolée hors influence des pôles



Prédominance du commerce et des services

L'économie du territoire est toujours marquée par la prédominance des commerces et des services (47% des établissements actifs), même si ce secteur est en baisse depuis 2015 où il représentait 52% des établissements actifs. Les services non-marchands sont en légère hausse depuis 2015. En tout, le secteur tertiaire représente 63% des établissements et 65% des emplois, soit 1400 établissements pour 2 559 salariés en 2018.

À noter, plus de 90% des établissements sont des TPE qui comptent entre 0 et 4 salariés.

Près de 29% des dirigeants ont moins de 45ans alors que 27% ont plus de 60 ans.

L'importante représentativité des services s'explique par la forte présence de l'économie présentielle, notamment sur la partie héraultaise du Parc. L'activité touristique, l'hébergement et la restauration représentent également 30% des établissements du secteur des services.

La part du commerce non sédentaire et de la vente à distance est la plus importante, cela représente 17% des entreprises

commerciales. Suivent les commerces alimentaires avec 14.3% des établissements de ce secteur.

La part de l'agriculture, la sylviculture et la pêche continue de diminuer. Elle ne représente plus que 9% des établissements actifs en 2018 contre 12% en 2015 et 31% en 2010. Ce secteur représente 15% des établissements sans salarié.

Le secteur de la construction est stable et représente 8% des emplois, soit 434 établissements pour 1255 salariés, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale. Ce secteur est également caractérisé par des établissements composés de 0 à 4 salariés (82.3% des établissements) qui travaillent dans le second œuvre (48.4% des établissements).

Les dirigeants de ce secteur sont plus jeunes, plus de 36% ont moins de 45 ans. Seulement 22% sont âgés de plus de 60 ans.

La part de l'industrie est en hausse depuis 2015. Elle représente 16% des établissements (924 établissements) en 2018 et 18% des emplois sur le territoire (4093 emplois), alors que les emplois dans l'industrie ne représentent que 12,1% des emplois au niveau national.

Bien que 80% des établissements ont entre 0 et 4 salariés, près de 10% ont entre 10 et 49 salariés.

Les dirigeants des entreprises de ce secteur sont plus âgés, plus de 35% ont plus de 60 ans alors qu'ils sont seulement 17.6% à avoir moins de 45 ans.

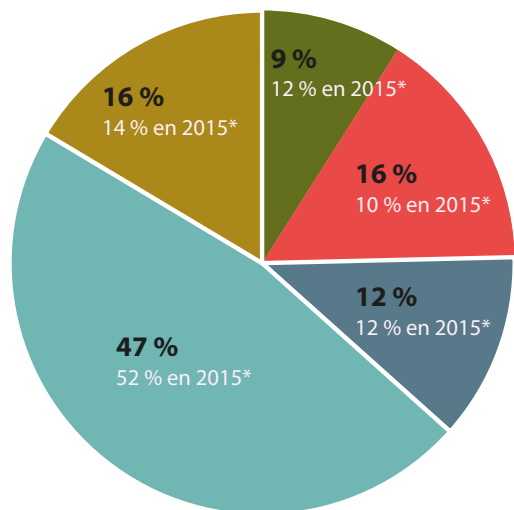
L'industrie du territoire se concentre essentiellement dans sa partie tarnaise, à l'image de son fort passé industriel. Le nombre d'établissements industriels est plus important dans les communes tarnaises du Parc que dans le reste du département du Tarn.

La grande majorité des établissements tous secteurs confondus (74%) comptent entre 1 et 9 salariés, tendance que l'on retrouve à la fois dans le Tarn et dans l'Hérault.

11% des établissements n'ont pas de salarié. Parmi ces établissements, 65% appartiennent au secteur du commerce et des services. Ce chiffre élevé s'explique notamment par la présence des artisans dans cette catégorie.

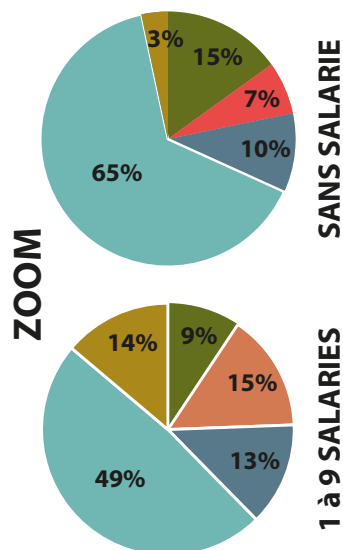
2% des entreprises du territoire compte entre 50 salariés et 100 salariés et 0,7% plus de 100 salariés. Ces entreprises sont en légère hausse (en 2010, seulement 1% des entreprises avaient plus de 50 salariés).

Établissements actifs par secteurs d'activités en 2018



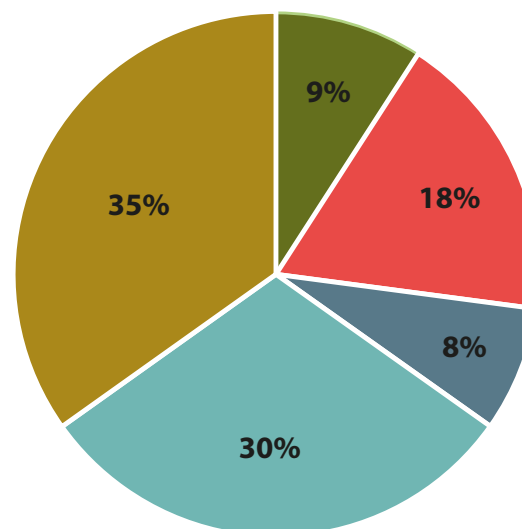
Nombre d'établissements en 2018 : 2 741

Source : INSEE Flores
* INSEE Clap



- Agriculture, sylviculture et pêche
- Industrie
- Construction
- Commerce, transports et services marchands
- Services non marchands (administration publique, enseignement, santé et action sociale)

Emplois au lieu de travail par secteurs d'activités en 2018



Nombre d'emplois au lieu de travail en 2018 : 25 877



5 principaux pôles d'emploi sur le territoire

Les pôles de concentration des activités économiques du Parc correspondent aux bassins de services (postes, écoles, commerces...) et concentrent également les entreprises importantes du territoire.

Cinq principaux pôles sont présents sur le territoire :

Le pôle du Sidobre est caractérisé par l'exploitation du granit et du bois. Sur ce secteur, 16 établissements liés à l'activité du granit emploient 121 personnes. Le plus important, la carrière Plo qui est également la plus grande carrière de granit de France, emploie environ 50 personnes et bénéficie de la marque Valeurs Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

À Brassac, 4 entreprises concentrent 120 emplois de la commune. Parmi elles, se trouve La Filature du Parc, témoignage de la forte présence de la filière textile sur le territoire. D'autant qu'à proximité sur la commune de Burlats, se trouve l'entreprise Missègle qui emploie près de 50 salariés.

Le pôle ouest tarnais est le plus important du territoire. Il regroupe des entreprises telles que "Valéo Vision", "Leclerc", "la Tarnaise des Panneaux". À elles seules, ces entreprises emploient plus de 456 salariés. On note tout de même une diminution du nombre d'emploi dans ce secteur entre 2017 et 2022.

Le pôle de Bédarieux où les secteurs de la santé et de l'action sociale sont très présents avec une augmentation entre 2017 et 2022, du nombre d'emplois. En effet, 5 établissements ont été créés, ils emploient 53 salariés. La ville de Lamalou-les-Bains concentre à elle seule, près de 500 emplois dans ces secteurs.

Ces activités économiques permettent à d'autres de se développer. En effet, sur cette même commune, les activités de restauration et d'hébergement emploient plus d'une centaine de personnes pour six établissements.

Bédarieux concentre également des entreprises importantes. Le paysage économique de la commune a changé entre 2017 et 2022. Le premier employeur de la commune est aujourd'hui une entreprise de transport.

Les 6 plus importants employeurs de la ville ne sont plus les mêmes entreprises qu'en 2017. Ils regroupent plus de 330 emplois de la commune, alors qu'ils comptabilisaient 359 emplois en 2017.

Le développement de ce pôle rayonne aux alentours, notamment jusqu'à la commune d'Avène, avec plus de 200 emplois situés dans le secteur du thermalisme, surtout au sein de l'entreprise éponyme "Avène" qui est une des trois entreprises employant le plus de salariés des communes héraultaises du Parc.

Le Pôle Lacaune - La Salvetat bénéficie de trois secteurs d'activités : l'industrie agro-alimentaire, les eaux et le tourisme. La commune de Lacaune héberge les quatre principaux établissements liés à la transformation de la viande (salaisons, le cuit et les conserves et le frais). Ils emploient plus de 370 salariés. Le plus important, la "Maison Milhau", emploie environ 145 salariés. Cette filière connaît une augmentation de 3% du nombre d'emplois depuis 2017.

Parallèlement, Lacaune est marquée par un passé thermal. Aujourd'hui, la commune exploite ses sources d'eaux chaudes et développe des services liés entre autres à la balnéothérapie. Ainsi, environ 50 emplois dépendent du secteur touristique (hôtel, casino, camping, ...). Enfin, les eaux de Lacaune sont embouteillées par la société des eaux de "Mont Roucou" qui emploie une quarantaine de salariés.

La Salvetat bénéficie de son attractivité touristique et surtout de la plus grande entreprise de la commune : l'usine d'embouteillage de l'eau "La Salvetat" (85 salariés).

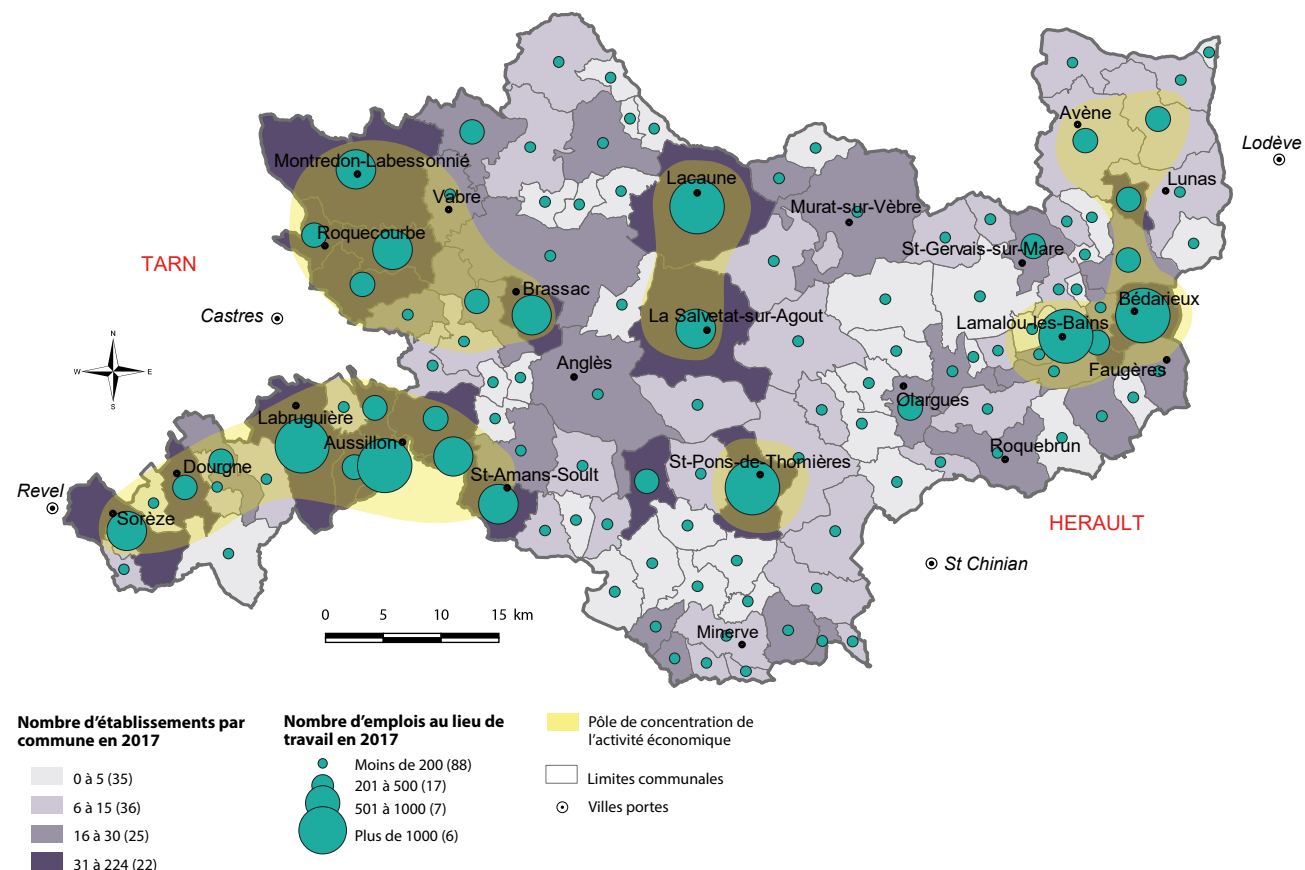
Le pôle de Saint-Pons-de-Thomières n'est pas caractérisé par un secteur précis, mais il est historiquement un grand pôle de services qui regroupe plusieurs administrations : Trésor Public, Hôpital local, siège du PNR Haut-Lan-

guedoc et de la nouvelle Communauté de Communes Du Minervois au Caroux...

Le paysage économique de la commune de Saint-Pons-de-Thomières a également évolué. Une des deux entreprises du bâtiment présent en 2017, n'a plus son siège social sur la commune.

Aujourd'hui, les trois plus importants employeurs de la ville sont les "Carrières et Matériaux SUD-EST", le "Domaine de Portes" et la société de transport "Restoubles Voyages". Ils emploient à tous trois plus de 110 personnes.

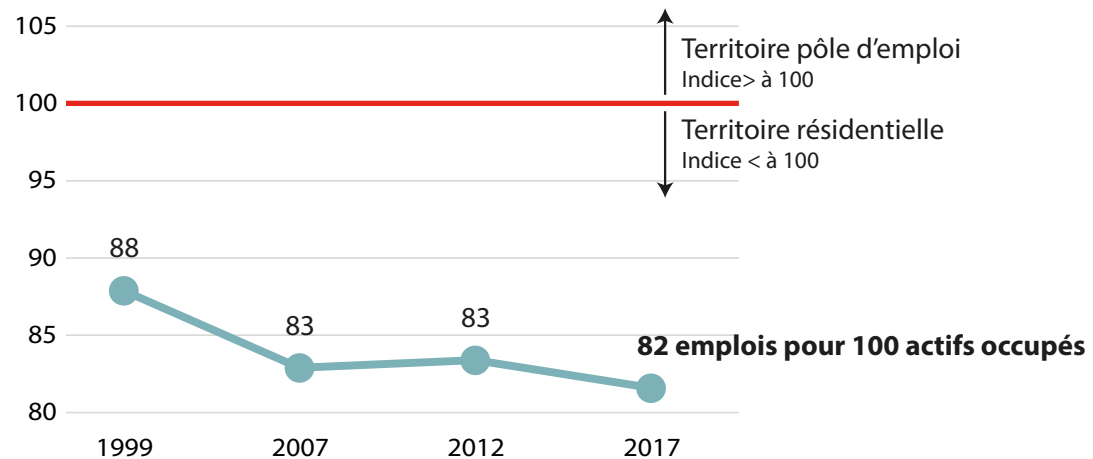
Répartition de l'emploi et des établissements



Taille des établissements selon le nombre de salariés en 2018

| | PNR Haut-Languedoc | Tarn | Hérault |
|----------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Ensemble | 2741 | 12354 | 41075 |
| ∅ Sans salarié | 299 (11 %) | 1015 (8 %) | 5565 (14 %) |
| 1 à 9 salariés | 2032 (74 %) | 9232 (75 %) | 29197 (71 %) |
| 10 à 49 salariés | 333 (12 %) | 1717 (14 %) | 5055 (12 %) |
| 50 à 99 salariés | 58 (2 %) | 256 (2 %) | 769 (2 %) |
| 100 à 199 salariés | 12 (0,4 %) | 90 (0,7 %) | 293 (1 %) |
| 200 à 499 salariés | 7 (0,3 %) | 34 (0,3 %) | 142 (0,3 %) |
| 500 salariés et plus | 0 (0 %) | 10 (0,08 %) | 54 (0,1 %) |

Évolution de l'indice de concentration de l'emploi

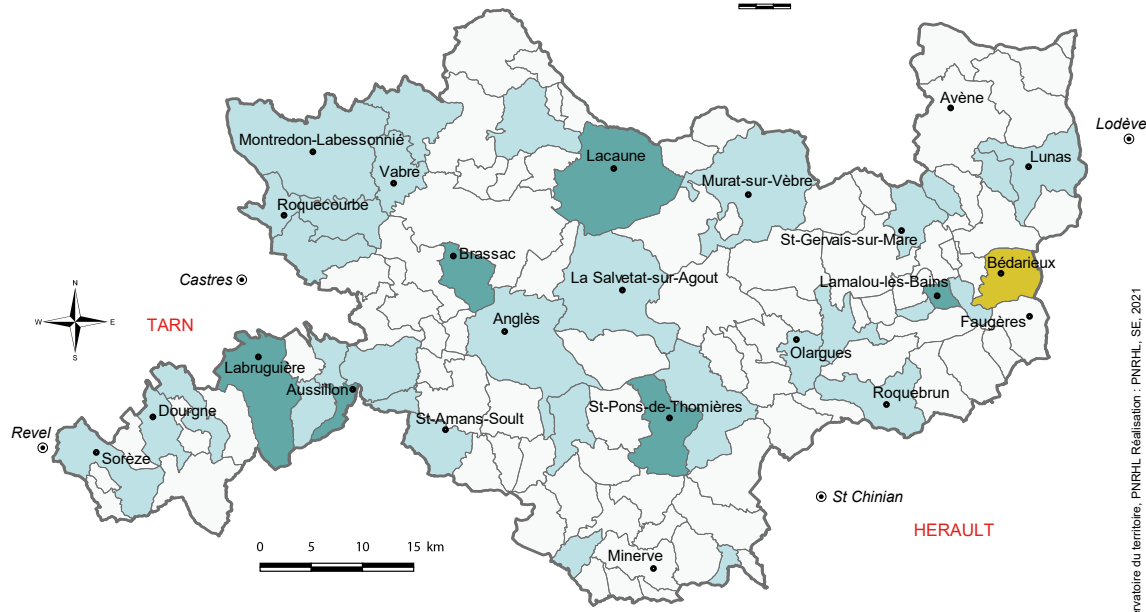
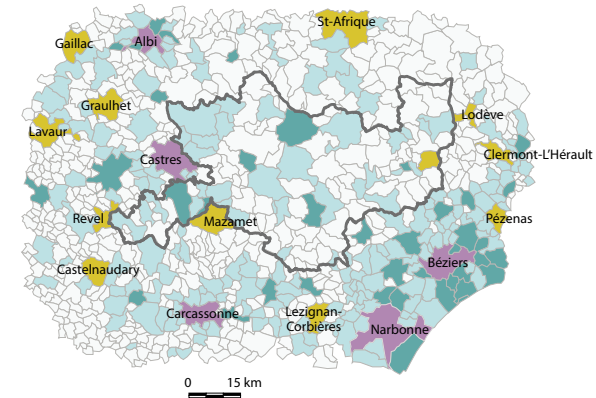


Source : © IGN, INSEE, Observatoire du territoire, PNRHL Réalisation : PNRHL, SE, 2021

Répartition des centres d'équipements et de services sur le territoire

Concernant la répartition des centres d'équipement et de services, on retrouve les 3 villes les plus peuplées, Labruguière, Aussillon et Bédarioux, comme "pôle intermédiaire" ou "structurant" ainsi que Lacaune, Saint-Pons-de-Thomières et Lamalou-les-bains. Ces 6 villes sont celles où le nombre d'emplois au lieu de travail est supérieur à 1000. Brassac est également un centre intermédiaire d'équipement et de service, même si elle n'est que la 20^e commune du territoire en nombre d'habitants. Ces centres principaux correspondent aux cinq pôles de concentration économique.

À part La Tour-sur-Orb, toutes les communes de plus de 1000 habitants sont des centres locaux d'équipements et de services. Aigues-Vives et Anglès sont les seules communes de moins de 500 habitants qui sont centres locaux d'équipements et de services.



Niveau de centres d'équipements et de services en 2020

- 1. Communes non centre (80)
- 2. Centre local d'équipements et de services (31)
- 3. Centre intermédiaire d'équipements et de services (6)
- 4. Centre structurant d'équipements et de services (1)
- 5. Centre majeur d'équipements et de services (0)
- Limites communales
- Villes portes

1. Communes dont l'offre en équipements et services est insuffisante par rapport à celle des communes identifiées comme centres
 2. Communes dont l'offre est restreinte autour d'une douzaine d'équipements du quotidien et/ou de proximité : coiffeur, école élémentaire, restaurant, boulangerie, artisans du bâtiment
 3. Communes dont l'offre s'enrichit d'une trentaine de commerces et services, faisant de ces centres de véritables foyers d'activité du quotidien (offre de soin de premier recours complète, activité commerciale renforcée, ...)
 4. Communes qui proposent une quarantaine d'équipements supplémentaires, certains essentiels, mais dont le recours n'est pas quotidien : équipements commerciaux plus spécialisés (bibliothèque, épicerie, magasin de chaussures, de sports, d'électroménager, de meubles), hôtels, agences de travail temporaire ; mais aussi des services de santé plus spécialisés : laboratoire d'analyse, ophtalmologie, cardiologie, gynécologie
 5. Communes qui offrent des services les plus rares comme certaines spécialités médicales hospitalières, des services de l'aide sociale aux personnes fragiles, des tribunaux, des établissements universitaires, de grands équipements sportifs et culturels et de grande distribution

ZOOM SUR QUELQUES ACTIVITÉS

- / 34 **L'économie présentielle**
Carte de la répartition de l'économie présentielle
- / 36 **L'agriculture : des productions agricoles diversifiées**
Carte de la couverture agricole
Répartition des exploitations par type de production
Répartition des productions et OTEX
- / 38 **Des produits du terroir reconnus : AOP et IGP**
Carte de la répartition des IGP et des AOP sur le territoire
- / 39 **L'économie forestière**
Carte de la répartition de la ressource forestière
- / 41 **L'exploitation du sous-sol**
Carte de la répartition des carrières exploitées
- / 42 **L'économie touristique**
- / 43 **L'importance des résidences secondaires**
Carte de la répartition des résidences secondaires
- / 45 **Une offre en hébergements et restauration située dans les secteurs touristiques**
Carte des hébergements touristiques (hors gîtes) et restauration
- / 46 **Une offre estampillée Valeurs Parc naturel régional du Haut-Languedoc**
Carte de la répartition des professionnels Valeurs Parc
- / 48 **Une offre touristique riche et diversifiée : sites culturels et remarquables, activités de pleine nature...**
Carte des musées et sites culturels du territoire
- / 51 **Une couverture numérique à améliorer**
Carte de la couverture numérique



L'économie présentielle

64% des emplois du territoire appartiennent à la sphère présentielle⁽¹⁾, soit environ 16 988 emplois. Par conséquent, 36% des emplois sont comptabilisés dans la sphère dite "productive"⁽²⁾. On observe une répartition quasi-similaire pour le nombre d'établissements actifs.

La présence de l'économie présentielle est particulièrement importante dans les communes héraultaises du Parc, tout comme à l'échelle du département de l'Hérault où 72% des emplois dépendent de la sphère présentielle. Cette surreprésentation s'explique par l'attractivité résidentielle et touristique, principaux moteurs de l'économie présentielle. La part des emplois de la sphère présentielle dans les communes

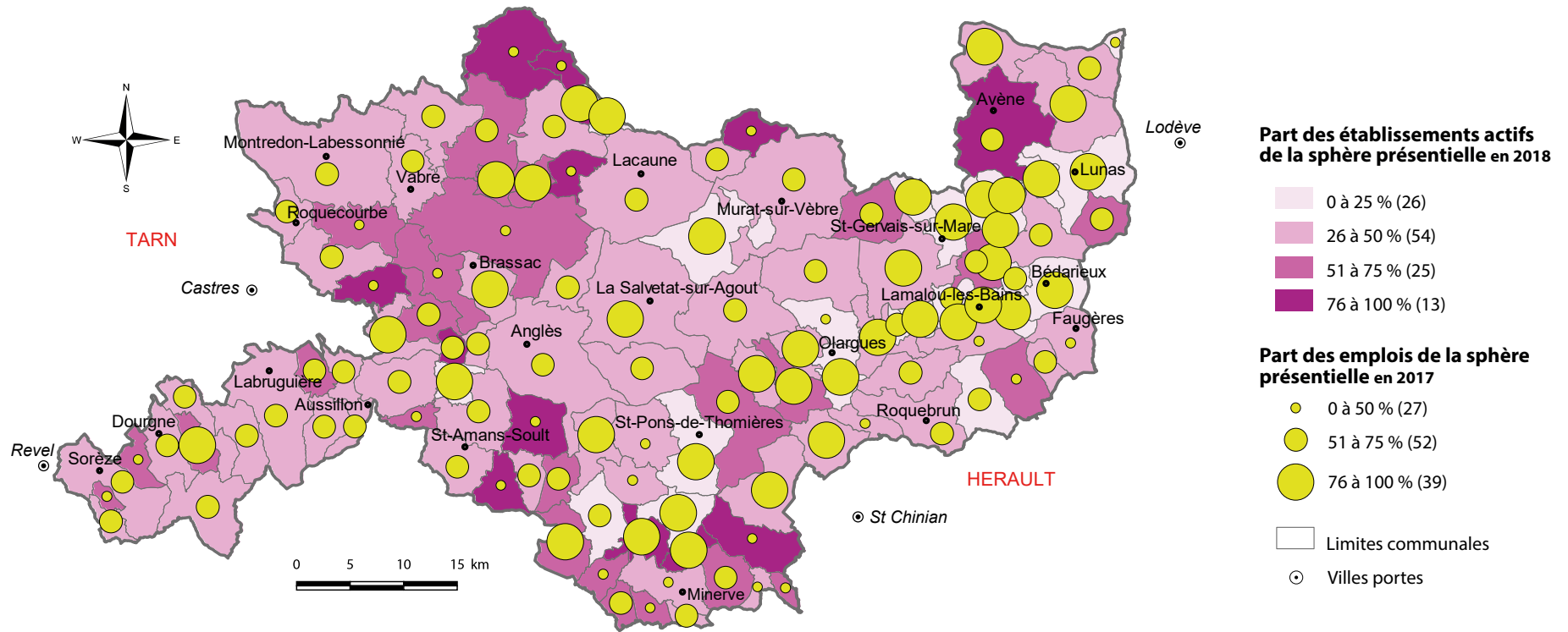
héraultaises du Parc s'élève à 74% (contre 57% dans les communes tarnaises du Parc), et elle est particulièrement importante dans le pôle de concentration économique de Bédarieux - Lamalou-les-Bains ainsi qu'autour de Saint-Pons-de-Thomières.

Sur le Parc, 77% des communes ont un taux d'emploi lié à l'activité présentielle supérieur à 50%. Ces constats sont à corrélérer avec le fait que 36,5% des actifs du territoire travaillent dans leur commune de résidence, taux un peu supérieur à celui enregistré à l'échelle nationale.

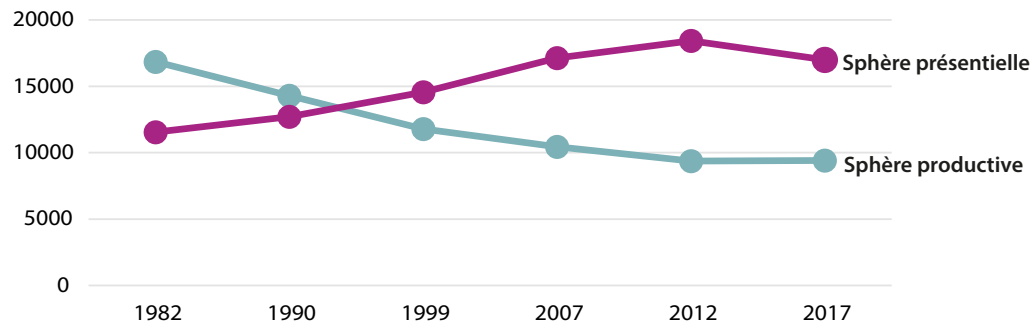
¹ Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

² Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Source INSEE

Répartition de l'économie présenteielle



Evolution des emplois de la sphère présenteielle et productive



Part de la sphère productive et présenteielle

| | PNR | Occitanie | Tarn | Hérault |
|-------------------------------------|---------------|-----------|--------|---------|
| Emplois (2017) | | | | |
| Sphère productive | 9 405 (36 %) | (35 %) | (32 %) | (28 %) |
| Sphère présenteielle | 16 988 (64 %) | (65 %) | (68 %) | (72 %) |
| Etablissements actifs (2018) | | | | |
| Sphère productive | 954 (35 %) | (32 %) | (32 %) | (30 %) |
| Sphère présenteielle | 1 787 (65 %) | (68 %) | (68 %) | (70 %) |

Source : © IGN, INSEE, Observatoire du territoire, PNRHL Réalisation : PNRHL, SE, 2021

L'agriculture : des productions agricoles diversifiées

L'ensemble des données du Registre Général Agricole 2020 n'ayant pas été entièrement publiées, seules les premières tendances sont intégrées dans les informations ci-après.

Le territoire bénéficie de productions agricoles diversifiées qui reflètent les paysages du Parc.

La production agricole occupe 25% du territoire. Cependant, la surface agricole utile a diminué de près de 8% sur les 20 dernières années (2010 : 78 556 ha et 2020 : 76 022 ha). Le nombre d'exploitations a quant à lui chuté de près de 47% sur cette même période (2010 : 1 832 exploitations et 2020 : 1 500 exploitations).

59 communes ont moins de 10 exploitations. Seulement 6 communes comptent plus de 40 exploitation. À l'inverse, 6 communes n'en ont aucune.

Montredon-Labessonnié et Murat-sur-Vèbre sont les deux communes avec la plus grosse Surface Agricole Utile, suivies par Fontrieu, Le Masnau-Massuguiès et Lacaune.

En 2020, selon le Ministère de l'agriculture, 21 exploitations ont obtenu la certifica-

tion "Haute Valeur Environnementale". Par ailleurs, en 2019, selon l'Agence Bio, 265 exploitations sont labellisées Agriculture Biologique sur le territoire.

L'élevage représente 51% des productions du territoire (ovins, caprins et bovins). Cette production concerne essentiellement la Montagne noire et les zones de moyenne montagne, notamment dans la partie tar-naise du Parc.

L'influence du "Roquefort", du "Pélardon" et du Label Rouge "Agneau fermier du Pays d'Oc" font de l'élevage ovin et caprin une production majoritaire. Les ovins, et notamment la race Lacaune, sont élevés tant pour la production laitière que pour la production de viande.

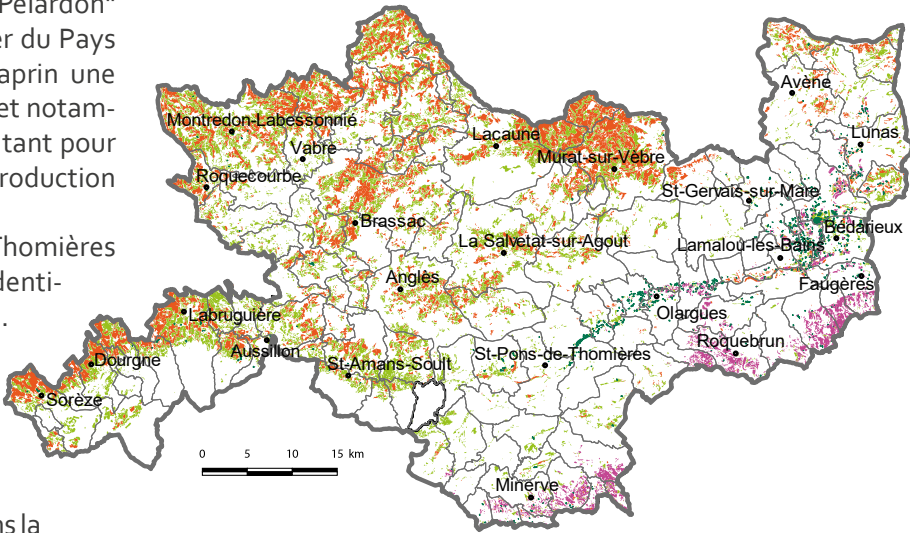
La commune de Saint-Pons-de-Thomières est la seule du territoire à être identifiée pour la production de volaille.

En effet, une des plus grandes entreprises de cette commune produit des œufs.

La viticulture représente 19% des productions agricoles. Cette culture se concentre au sud-est du Parc, dans la partie sous influence méditerranéenne, et se répartit sur une quarantaine de communes. Elle bénéficie de cinq signes officiels de qualité : l'IGP Haute Vallée de l'Orb et quatre AOP (Saint-Chinian et ses deux dénominations Roquebrun et Berlou, Faugères, Minervois et la dénomination Minervois La Livinière et Muscat-Saint-Jean-de-Minervois).

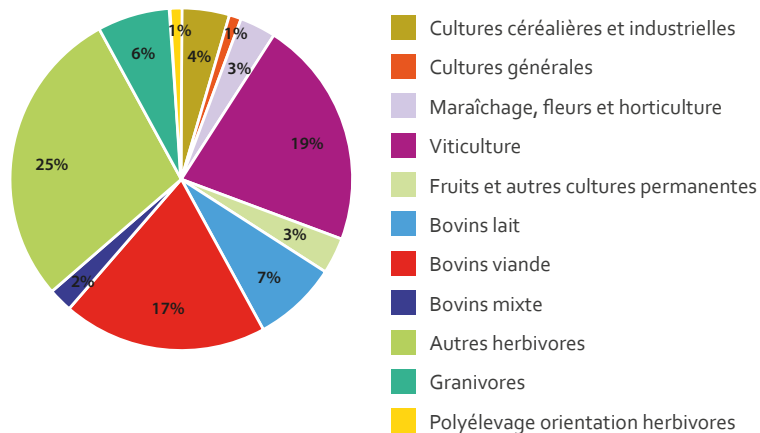
Les systèmes de polyculture et polyélevage concernent 20% des exploitations. Ce taux est bien supérieur au niveau national où la part des exploitations non spécialisées représente seulement 12.2%. Il caractérise l'agriculture des trois vallées qui traversent le Parc d'ouest en est.

Couverture agricole



- Culture
- Viticulture
- Prairie et pâturage
- Arboriculture

Répartition des exploitations par type de production



C'est également dans ces vallées que l'on trouve des productions secondaires : castanèculture, apiculture, PPAM (plantes à parfum aromatiques et médicinales), culture traditionnelle de la cerise ...

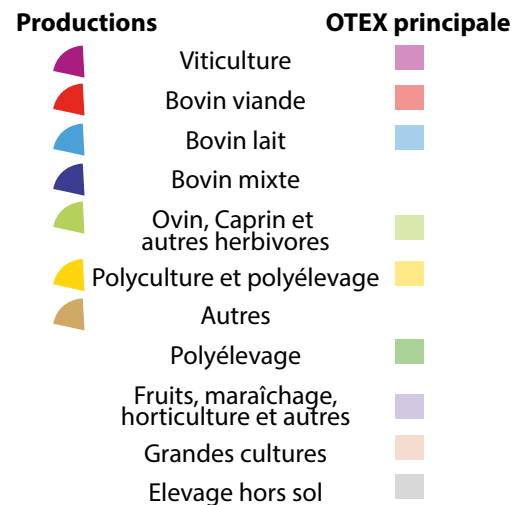
La culture céréalière, très faible sur le territoire (4% des productions) est située principalement au nord-ouest du Parc.

Le maraîchage et l'horticulture représentent 4% des productions du territoire et les fruits 3%.

Ces exploitations se situent principalement dans la Vallée du Thoré et autour de Villemagne-l'Argentière où se trouve la SICA du Caroux, coopérative agricole spécialisée dans l'arboriculture et le maraîchage depuis plus de 50 ans.

L'arboriculture est également présente autour d'Olargues où est cultivé le "Marron d'Olargues". Les vallées du Jaur et de l'Orb sont également caractérisées par la culture de la châtaigne, reconnue sous AOP depuis 2020.

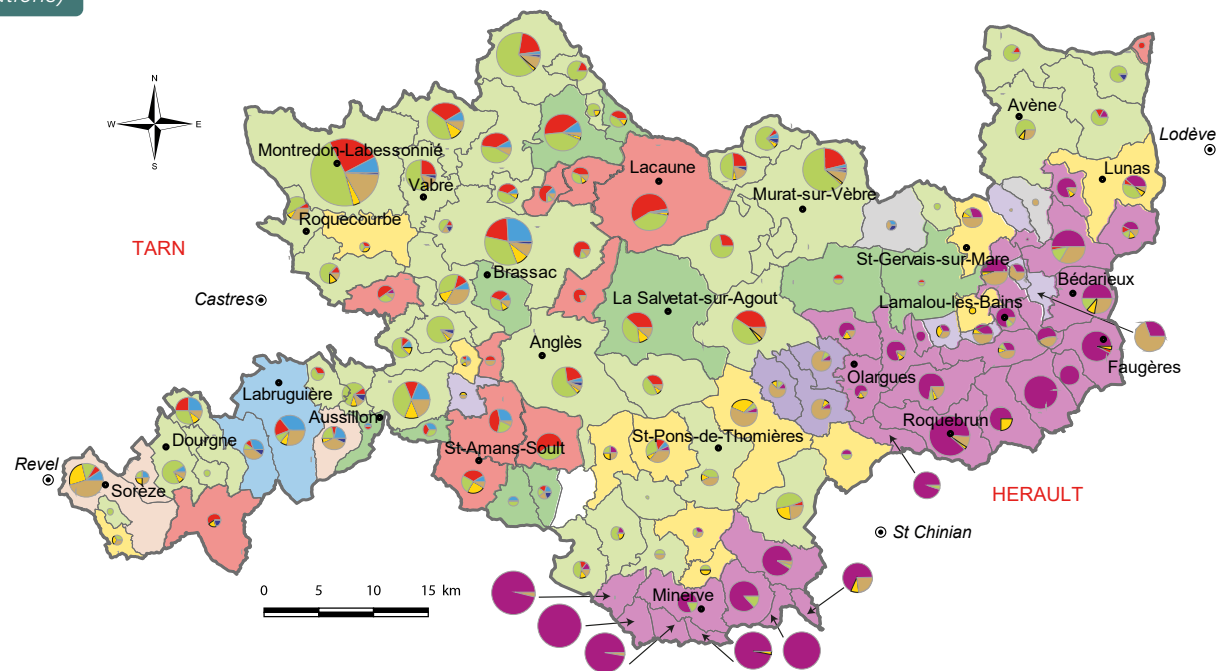
Répartition des productions et OTEX (Orientations Technico-économique des Exploitations)



Nombre d'exploitations



Données RGA 2010



Source : © IGN, INSEE, Observatoire du territoire, RGA 2010, MSA ODR 2019, PNRHL Réalisation : PNRHL, SE, 2021

Des produits du terroir reconnus : AOP et IGP

La géographie du territoire permet une production de qualité et propre au terroir. Les signes officiels de qualité reconnaissent et garantissent via leurs cahiers des charges le caractère unique de ces produits.

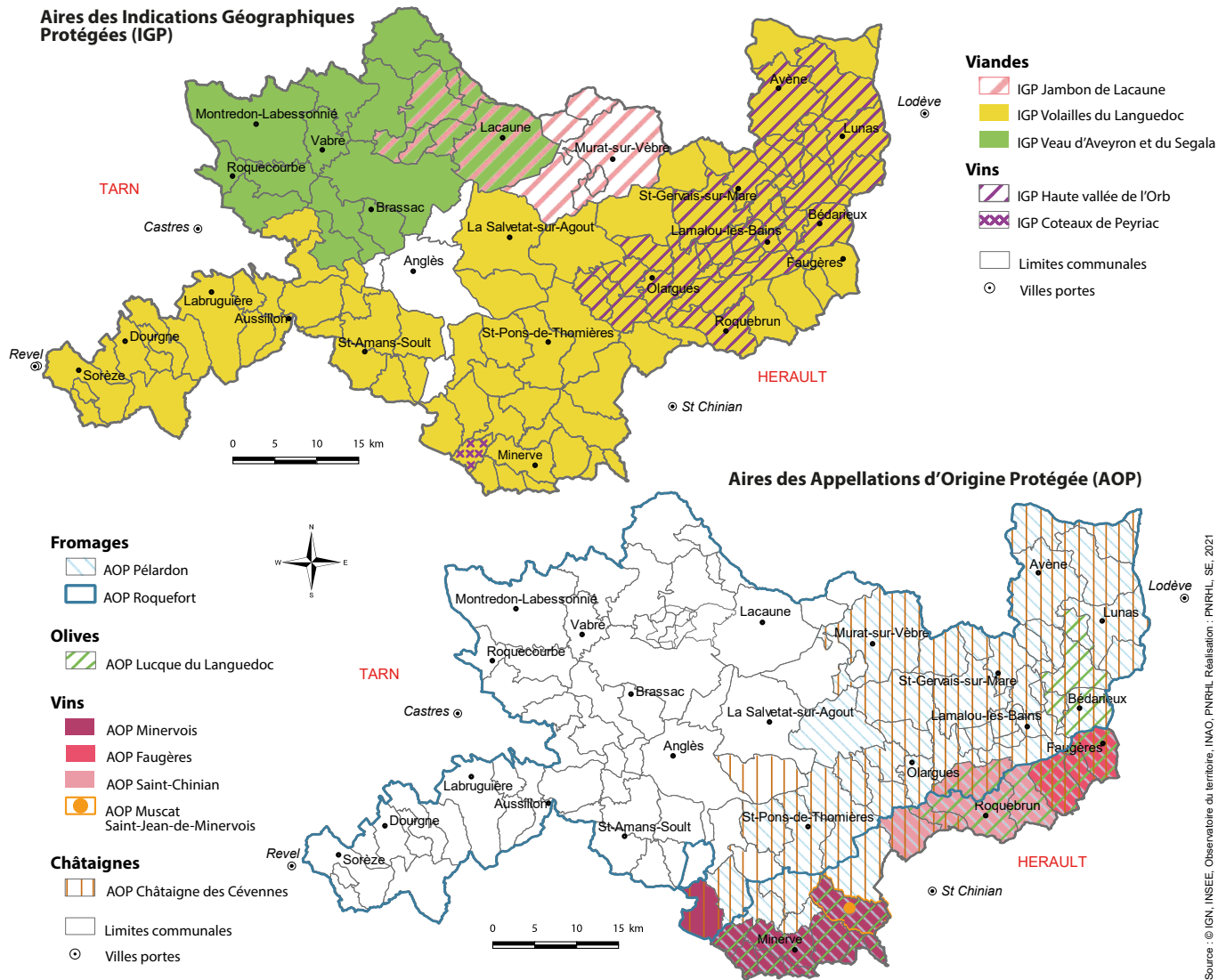
Le Parc possède deux Appellations d'Origine Protégée (AOP) pour le fromage : le "Roquefort" et le "Pélardon", une AOP pour les olives « Lucques » et depuis 2020 une AOP pour la "Châtaigne des Cévennes".

Le territoire possède également quatre AOP pour le vin : les AOP Faugères, Saint-Chinian et ses dénominations Saint-Chinian Berlou et Saint-Chinian Roquebrun, et l'AOP Minervois et sa dénomination Minervois La Livinière, sont regroupées sous l'AOP Languedoc. À celles-ci s'ajoute la quatrième AOP viticole du territoire : AOP Muscat de Saint Jean de Minervois.

Le vin est également représenté dans les IGP présentes sur le territoire : IGP Haute Vallée de l'Orb, IGP Coteaux de Peyriac ainsi que les IGP Comté Tolosan, IGP Pays de l'Hérault, IGP Pays d'Oc.

Les autres IGP du territoire concernent la production animale : IGP Canard à foie gras du Sud-Ouest, IGP Porc du Sud-Ouest, IGP Jambon de Bayonne, IGP Jambon de Lacaune, IGP Veau d'Aveyron et du Ségala et IGP Volailles du Languedoc.

Répartition des IGP et des AOP sur le territoire



L'économie forestière

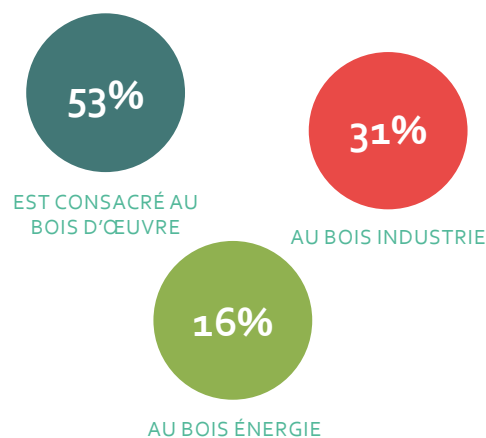
La forêt représente environ 67% du territoire du Parc selon l'Inventaire Forestier National (IFN).

La répartition de la propriété forestière est similaire à la répartition française, avec 69% de forêts privées, 18 % de forêts domaniales et 13 % d'autres forêts publiques.

La couverture forestière est composée pour 66% de feuillus, 29% de résineux et 5% de mélange. Ce pourcentage varie en fonction des zones et du climat. Les forêts de feuillus sont majoritaires à l'est du Parc, sous influence méditerranéenne (90% des essences), alors que les résineux sont dominants dans la Montagne Noire et sur les hauts plateaux (Monts de Lacaune, Somail et Espinouse).

La ressource forestière est importante mais le volume exploité est inférieur à l'accroissement naturel (hausse du capital boisé). On estime

en effet à 650 000 m³ le volume de bois récolté par an sur le territoire soit environ 45% de l'accroissement biologique naturel.



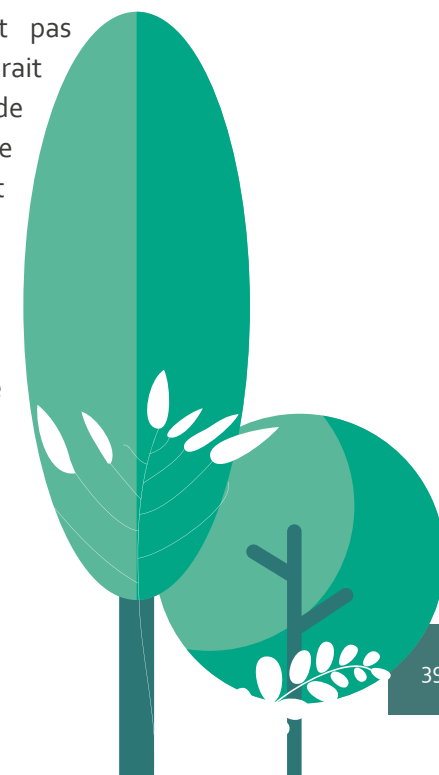
La totalité des emplois générés par la filière forêt-bois est estimée à 2 600 pour 450 entreprises.

On peut noter également la présence du lycée forestier André Alquier à Saint-Amans-Soult, qui forme 120 élèves chaque année aux différents métiers de la filière.

Le territoire compte 19 scieries, principalement situées dans la partie tarnaise du Parc.

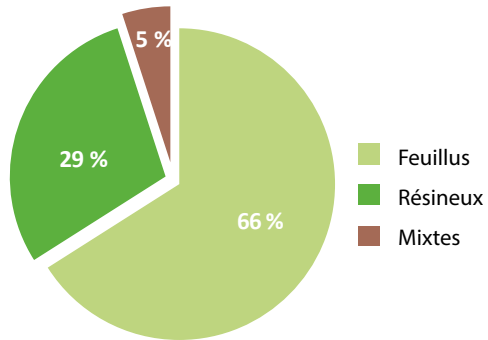
Les 3 principales scieries emploient plus de 150 personnes. Cependant, cette activité est peu rentable et les entreprises tendent à diversifier leurs activités pour créer plus de valeur ajoutée.

De manière générale, la filière bois manque de structuration et les filières de transformation ne sont pas assez développées. Il serait notamment nécessaire de créer plus de lien entre les entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation afin de créer plus de valeur ajoutée sur le territoire et d'encourager l'utilisation locale de cette ressource bois.

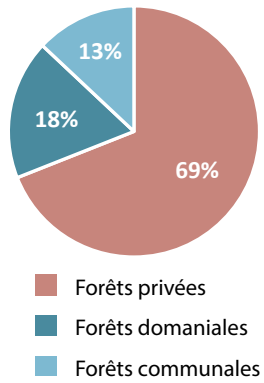


Répartition de la ressource forestière

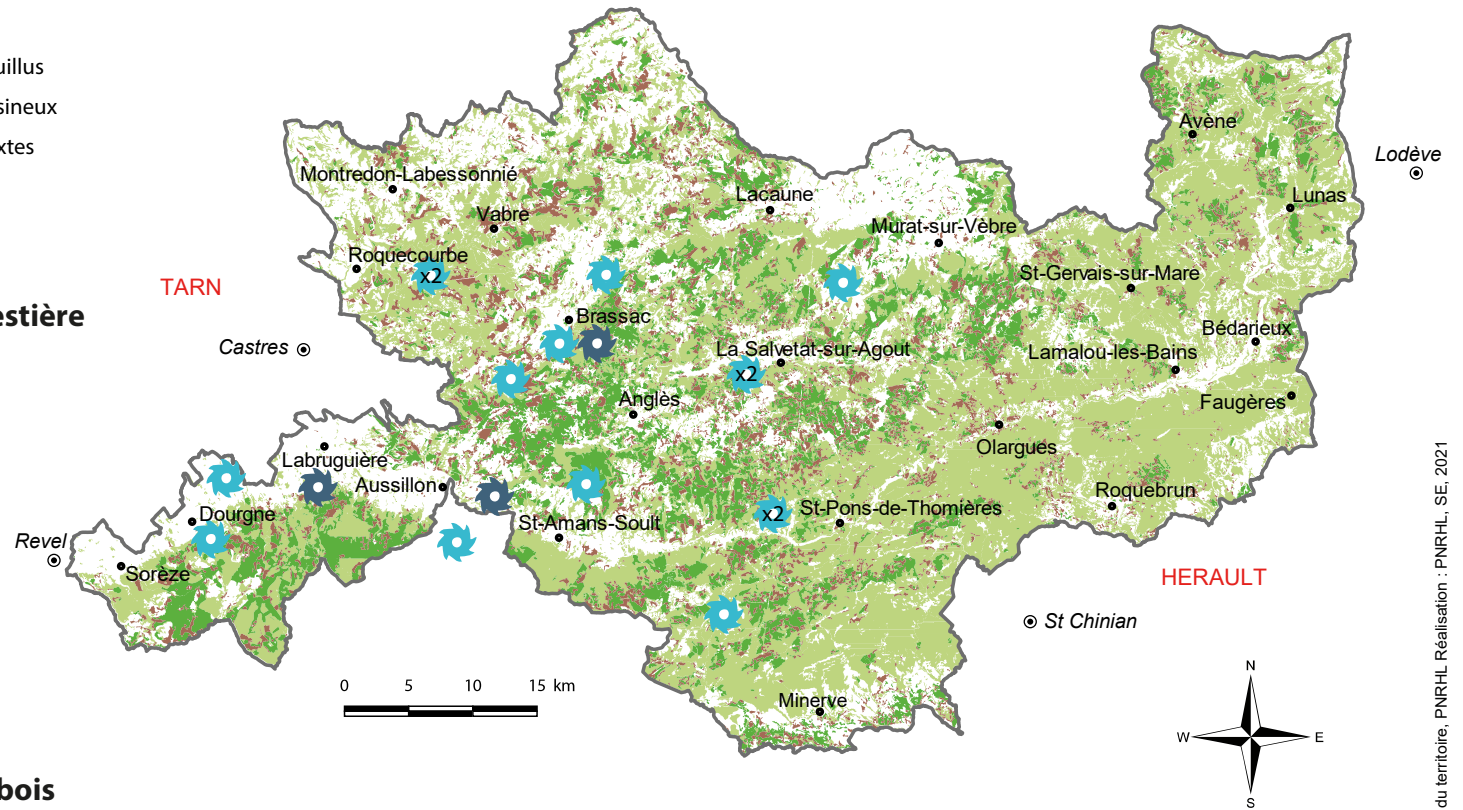
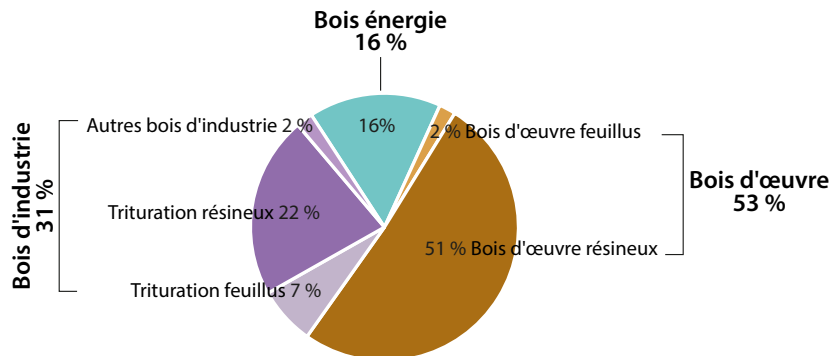
Part des essences forestières



Répartition de la propriété forestière



Destination de la ressource en bois



Légende

| | |
|--|--|
| Essences forestières | Scieries |
| Forêt de feuillus | Scieries principale (3) |
| Forêt de résineux | Scieries artisanales (16) |
| Forêt mixte | |
| Limites communales | Villes portes |

L'exploitation du sous-sol

L'exploitation du sol est une activité historique sur le territoire. Aujourd'hui, 59 sites d'extraction sont en activité et exploitent des ressources particulières. La diversité des paysages induit également une richesse et une diversité des pierres. Ainsi, le territoire possède des pierres de taille : granit, marbre, ardoise, gneiss.

L'extraction d'argile est également présente, notamment via l'entreprise TERREAL qui emploie environ 40 salariés et la Briqueterie BOUISSET qui salarie une vingtaine de personnes.

Le Parc possède le premier massif granitier français qui extrait 49,1% de la production nationale de granit, soit environ 150 000 tonnes par an.

La filière du granit est encore très présente dans le Sidobre. Elle compte 16 carrières qui emploient 120 salariés.

Le nombre d'emplois lié à l'activité de transformation autour du granit a diminué. Il est évalué à 500 emplois pour environ 90 établissements.

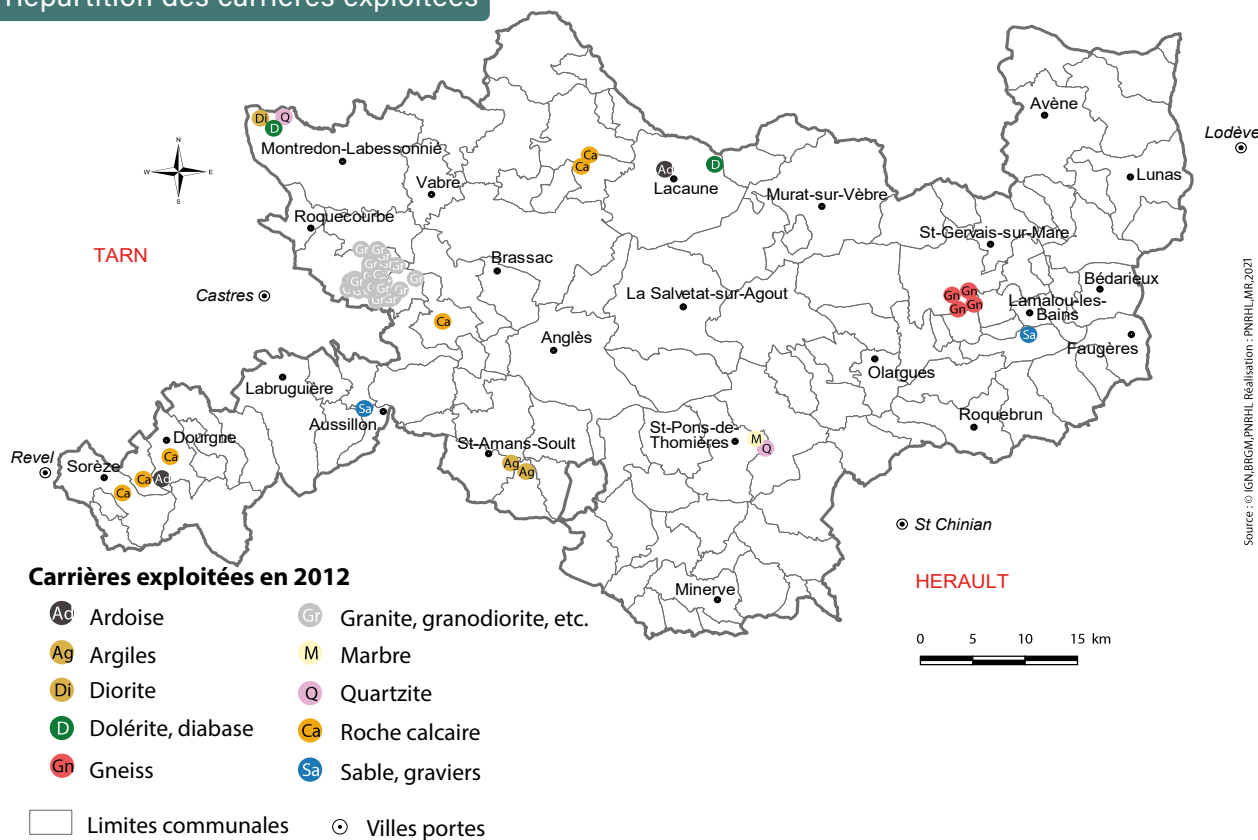
L'association Granit et Pierres du Sidobre

mène actuellement des démarches pour faire bénéficier le granit du Sidobre d'une Indication Géographique (IG).

L'extraction de marbre à Saint-Pons-de-Thomières est aussi en plein développement. La carrière est à nouveau en fonctionnement depuis 2009 et exploite environ 45 000 tonnes / an.

D'autres matériaux sont extraits des sous-sols du territoire dont notamment le sable, le calcaire, le quartzite ... En effet, à l'échelle de la Région Occitanie, les carrières de granulats présentes sur le Parc sont les plus importantes en volume.

Répartition des carrières exploitées



L'économie touristique

Bien que difficile à quantifier, l'activité touristique du territoire est importante.

Le territoire est à cheval entre l'Hérault, 1^{er} département touristique d'Occitanie, avec environ 38,5 millions de nuitées touristiques en 2018 et le Tarn, 9^{ème} département touristique d'Occitanie avec plus de 5,7 millions de nuitées touristiques en 2018.

La clientèle des Parcs naturels régionaux est souvent une clientèle très majoritairement française, qui recherche la nature et la proximité. Les Parcs attirent principalement des familles, et des couples dans une moindre mesure. La moyenne d'âge des visiteurs est supérieure à 40 ans.

Le Parc du Haut-Languedoc se distingue de ces tendances car il attire beaucoup d'étrangers (environ 1/3 des visiteurs), principalement des britanniques, néerlandais, danois et suédois.

La clientèle française vient principalement de Montpellier et Béziers, des Bouches-du-Rhône et du Var. On observe aussi la montée d'une clientèle "solo" ainsi que d'une clientèle "itinérante".

La porte d'entrée principale des visiteurs est la nature, l'authenticité et le dépaysement

de proximité. Ils choisissent cette destination pour la pratique de la randonnée, la détente, les paysages et l'environnement. Ils peuvent également rechercher des expériences ciblées, par rapport aux spécificités du Parc : cures thermales, séjours œnotourisme, cyclo-tourisme ...

Ces informations sont à mettre en perspective avec la récente crise sanitaire Covid-19, dont l'impact est encore difficile à évaluer sur le territoire.

On sait déjà qu'à l'échelle de l'Occitanie, cette crise aura entraîné différents impacts positifs, comme la hausse de la clientèle française ou encore l'augmentation de la fréquentation des résidences secondaires. En revanche, les différentes restrictions ont entraîné une forte chute de la fréquentation

touristique en 2020, et notamment une forte baisse de la clientèle étrangère. Les conséquences économiques sur le secteur touristique à moyen terme sont encore difficiles à chiffrer. À titre d'exemple, Hérault Tourisme estime une perte de chiffre d'affaires de 600 à 650 millions d'euros pour le secteur touristique du département en 2020.

À contrario, les années 2020 et 2021, ont été marquées par une hausse de la fréquentation de certains sites emblématiques du territoire du Parc du Haut-Languedoc.



L'importance des résidences secondaires

Les résidences secondaires se concentrent près des sites touristiques et essentiellement ceux liés au tourisme vert (Gorges d'Héric, La Salvetat, le Sidobre, etc.). Elles représentent 25% de l'ensemble des logements (15 835 résidences secondaires en 2017), ce qui est bien supérieur à l'Hérault (19%) et plus de 3 fois le taux du Tarn (8%). Ce nombre important de résidences secondaires est à relier notamment avec le fort taux de retraités sur le territoire.

En 2017, le taux moyen de logements secondaires par commune atteint 33 %. Treize communes du territoire ont un taux de résidences secondaires supérieur à 60%, comme par exemple La Salvetat-sur-Agout ou Avène. À Nages, ce taux atteint 75% et il est proche de 70% à Lamontélarie et Cambon-et-Salvergues.

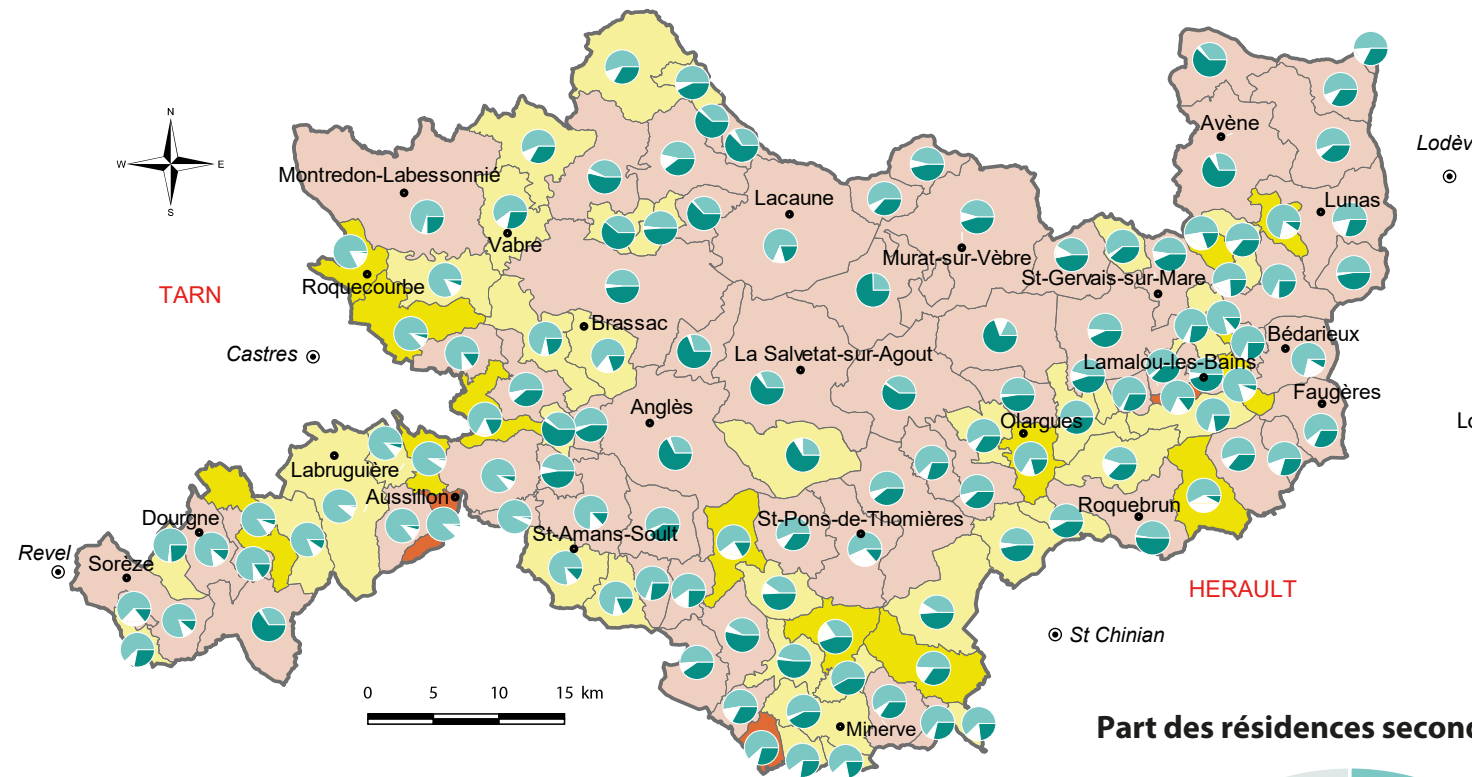
À l'inverse, le taux de résidences secondaires est inférieur à 15% dans 25 communes, toutes situées à l'extrémité ouest du Parc, en périphérie de Castres et Mazamet ainsi qu'autour de Bédarieux à l'est.

57% des communes ont vu le nombre de résidences secondaires augmenter entre 2012 et 2017. De manière générale, le nombre de résidences secondaires a augmenté de près de 8% en 10 ans. On observe en parallèle une forte augmentation des logements vacants (+48% en 10 ans).

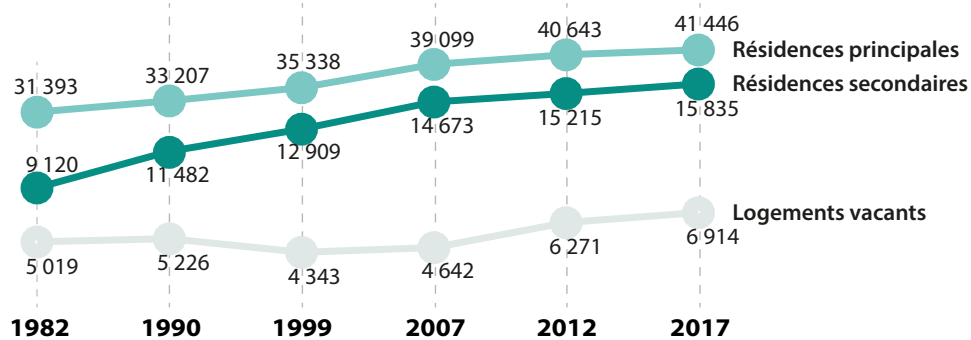
Il semblerait également que de nombreuses résidences secondaires situées sur le plateau de l'Espinouse et dans la Montagne Noire, appartiennent à des habitants des aires urbaines limitrophes au territoire (agglomération de Castres - Mazamet). Cela confirme la tendance régionale, puisque selon l'Insee, les résidences secondaires des habitants d'Occitanie sont souvent proches de leurs résidences principales. "Elles offrent des espaces accessibles le temps d'un week-end pour une large majorité : 82 % se situent à moins de 3 heures de route, et 38 % à moins d'une heure. Seulement 18 % sont à plus de 3 heures et peuvent être considérées comme des lieux de séjours plus occasionnels." Dans les zones de moyenne montagne, on considère que 56% des résidences secondaires appartiennent à des ménages résidant en Occitanie, environ 34% à des ménages d'autres régions et 10% à des ménages résidant à l'étranger.

La récente crise sanitaire aura certainement un impact sur le marché des résidences secondaires sur le territoire, avec notamment le déploiement du télétravail et la recherche d'une plus forte proximité de la nature.

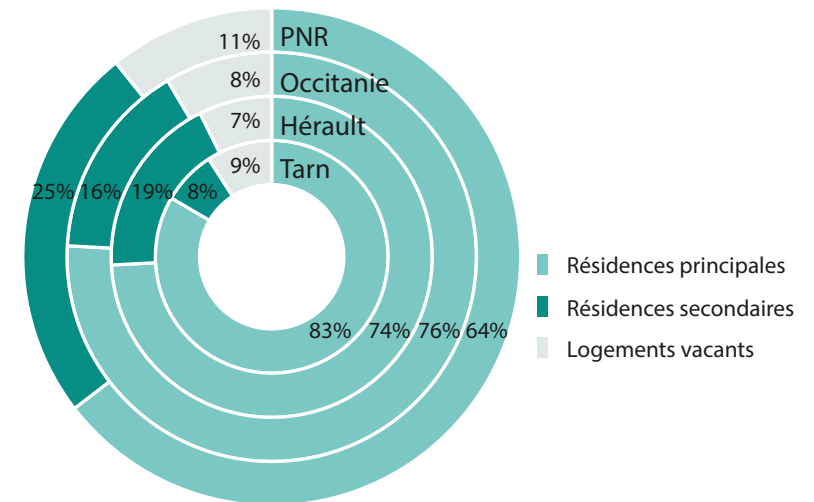
Répartition des résidences secondaires



Evolution du nombre de logements



Part des résidences secondaires en 2017



Source : © IGN, INSEE, Observatoire du territoire, PNRHL Réalisation : PNRHL, SE, 2021

Une offre en hébergements et restauration située dans les secteurs touristiques

De même que les logements secondaires, les hébergements touristiques et l'offre en restauration se situent proches des lieux attractifs, en lien avec le tourisme vert (le Plateau des lacs, les Monts de l'Espinouse, le Sidobre, la Vallée de la Mare, etc.) et le thermalisme (Lamalou-les-Bains).

L'offre d'hébergement est globalement répartie sur l'ensemble du territoire.

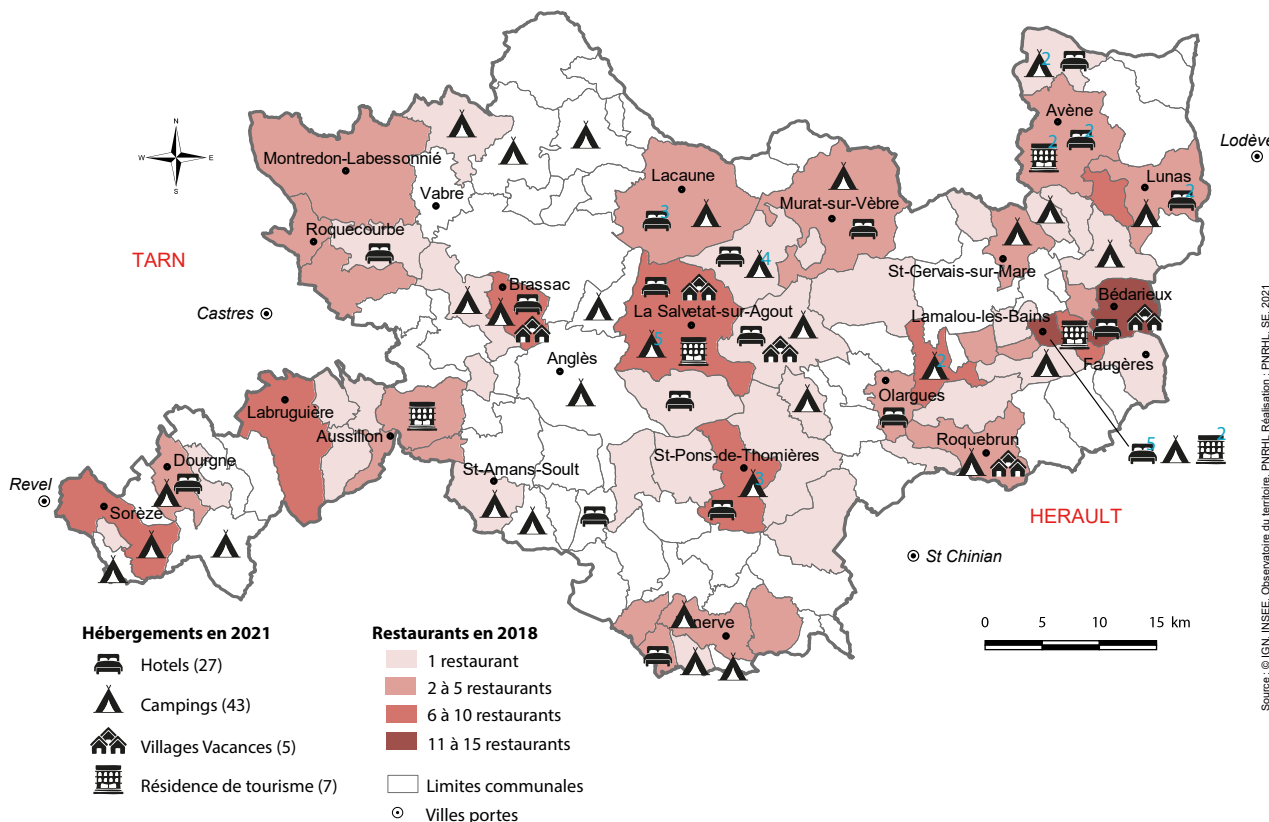
En nombre d'établissements, les meublés, chambres d'hôtes et gîtes sont surreprésentés par rapport aux hôtels traditionnels (hors destination thermale Lamalou-les-Bains), résidences de tourisme ou Villages Vacances.

En revanche, en capacité d'hébergement (nombre de lits), l'hôtellerie de plein air (campings) représente plus de 34% de la

capacité d'hébergement du Parc, suivie par les meublés non classés non labellisés (26%). En terme de confort, 70% des campings sont non classés, 1 étoile, ou 2 étoiles (42,3% de non classés) et 74% des hôtels sont non classés ou 2 étoiles (55,6% de non classés). De manière générale, sur le territoire, la majorité des établissements sont non-classé ou d'un niveau de confort relativement "standard".

En 2018, on recense 176 restaurants dans le Parc. Cette offre se concentre dans les pôles urbains et touristiques. Lamalou-les-bains et Bédarieux sont les communes avec le plus grand nombre de restaurants (13 et 15). Cependant, 57 communes n'ont pas ou plus de restaurant.

Hébergements touristiques (hors gîte) et restauration



Source : © IGN, INSEE, Observatoire du territoire, PNRH. Réalisation : PNRH, SE, 2021

Une offre estampillée Valeurs Parc naturel régional du Haut- Languedoc



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU HAUT-LANGUEDOC

La marque Valeurs Parc naturel régional, présente à l'échelle nationale dans tous les Parcs naturels régionaux, permet d'identifier les professionnels porteurs des valeurs des Parcs : attachement au territoire, forte dimension humaine et sociale, préservation et valorisation des patrimoines.

Depuis 2007, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc développe la marque Valeurs Parc naturel régional pour promouvoir et soutenir les activités économiques, agricoles et touristiques en leur offrant une reconnaissance spécifique. En 2021, l'offre s'est enrichie dans le domaine des activités de pleine nature, avec le VTT et le paddle, et le vin et les produits de la vigne.

169 entreprises du territoire sont aujourd'hui marquées Valeurs Parc naturel régional du Haut-Languedoc, représentant 21 filières différentes, dans tous les secteurs. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire.

47% des bénéficiaires de la marque sont des professionnels de l'hébergement, 28% des producteurs, 14% des activités de pleine nature et 9% des sites d'accueil et de découvertes.

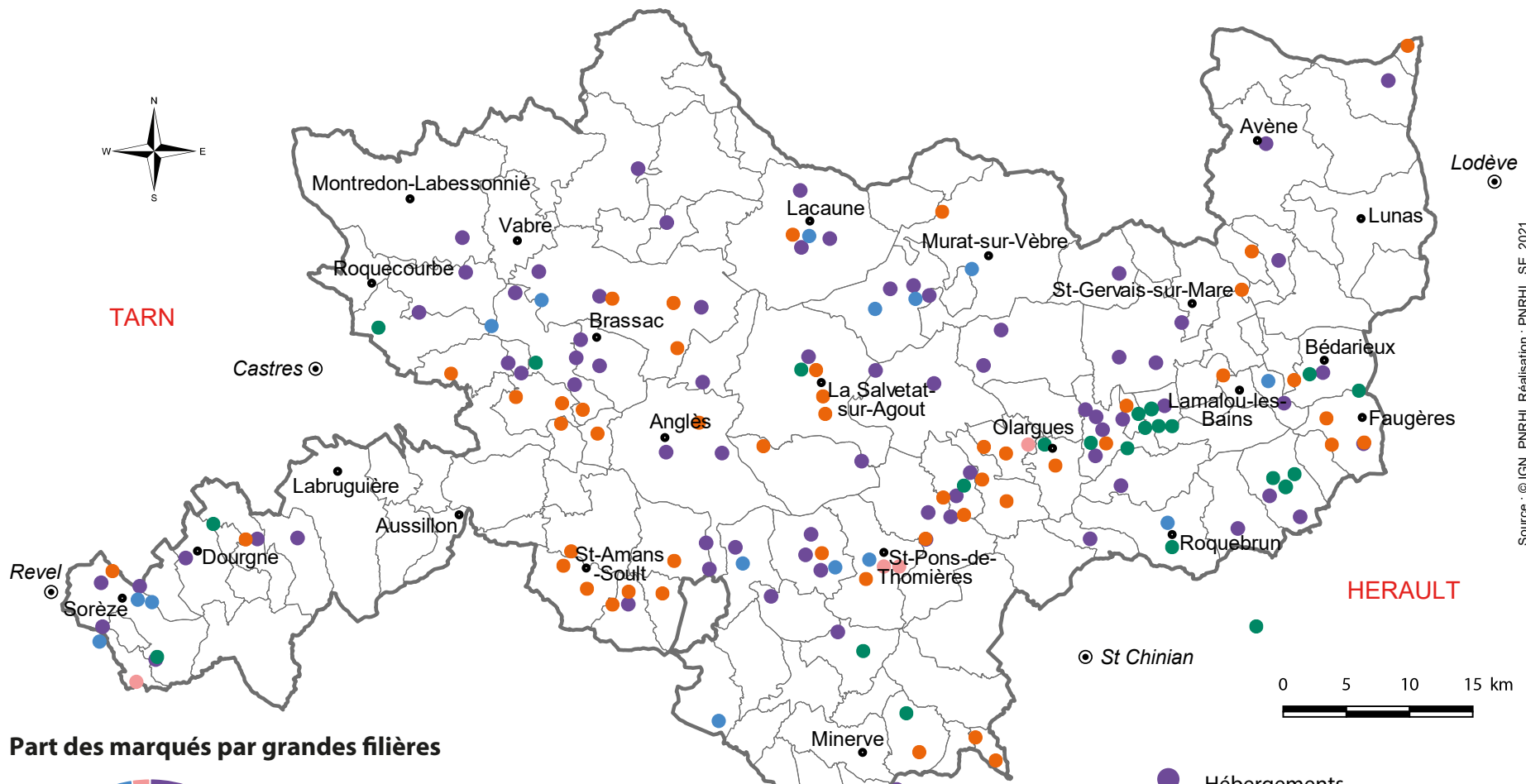
Pour l'entreprise qui en bénéficie, la marque est une reconnaissance de son travail mais aussi de son inscription respectueuse dans son territoire et son environnement, et lui confère une valeur ajoutée en termes d'image. La marque donne aussi accès à une promotion renforcée et un appui technique du Parc.

Pour le consommateur, la marque garantit que le produit ou service :

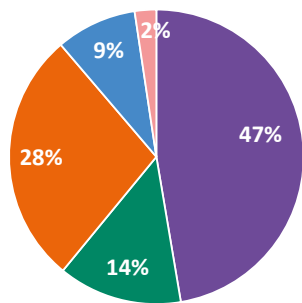
- respecte les valeurs fortes des Parcs naturels régionaux,
- a une identité et un « caractère »,
- bénéficie d'une traçabilité liée à des filières territoriales (proximité),
- répond à des enjeux de territoire,
- est porteur de sens, d'humanité (valorisation des savoir-faire, esprit de solidarité entre entreprises) ...

En privilégiant ces entreprises, le consommateur participe à la vie du territoire dans lequel il vit ou qu'il visite. La liste détaillée des professionnels marqués est disponible sur le site du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.





Part des marqués par grandes filières



169 professionnels marqués Valeurs Parc
21 filières marquées

- Hébergements
- Activités de pleine nature
- Produits
- Sites d'accueil et de découvertes
- Points de vente Valeurs Parc

- Hébergements
- Activités de pleine nature
- Produits
- Sites d'accueil et de découvertes
- Points de vente
- Limites communales
- ⊙ Villes portes

Source : © IGN, PNRHL Réalisation : PNRHL, SE, 2021

Une offre touristique riche et diversifiée : sites culturels et remarquables, activités de pleine nature...

Plusieurs sites remarquables existent dans le territoire et sont reconnus à tous les niveaux : départemental, régional, national et mondial avec la voûte de Vauban classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un programme d'action "Opération Grand Site (OGS)" 2019-2023 a été lancé fin 2018 pour la Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian. Cela concerne les communes de Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux. À l'issue de ce programme, le territoire pourra déposer

une candidature pour être labellisé Grand Site de France. Ce site d'environ 14 ha attire chaque année plus de 200 000 visiteurs (sur un territoire de 2 600 habitants).

À cela, s'ajoutent les nombreux musées et maisons à thème présents sur le Parc. Ainsi, l'ensemble de l'offre irrigue le territoire. Elle est relayée auprès des touristes par un accès à l'information structuré sur l'ensemble du Parc.

Les lieux les plus visités

Pour la partie tarnaise, selon les chiffres 2018 de Tarn Tourisme :

- Zoo des trois vallées - Montredon-Labessonnié : 70 000 visiteurs / an
- Les sources chaudes - Lacaune : 50 000 visiteurs par an
- Base de loisirs de Rieumontagné - Nages : 44 000 visiteurs
- Musée Dom Robert (Abbaye école) - Sorèze : environ 23 000 visiteurs par an

- Maison de Payrac - Nages : 12 000 visiteurs / an

Pour la partie héraultaise, selon les chiffres 2019 d'Hérault tourisme :

- La cave de Saint-Chinian (25 000 visiteurs par an)
- La Grotte de la Devèze (11 500 visiteurs par an)
- La cave de Roquebrun (7 500 visiteurs par an)
- La bases de canoë de Tarassac (9 600 visiteurs par an)
- Le Jardin méditerranéen de Roquebrun (7 900 visiteurs par an)

Le thermalisme a aussi attiré 15 800 curistes en 2019 sur les deux sites (12 947 curistes à Lamalou-les-Bains et 2 849 à Avène), fréquentation stable par rapport aux années précédentes.

Le territoire possède également une offre riche et diversifiée en sport de nature :

- Plus de 1 200 km de sentiers de randonnées balisés et entretenus dont 480 km de Grande Randonnée (GR),
- 4 bases de pratique de canoë kayak,
- 10 sites d'escalade reconnus d'intérêt départemental et conventionnés offrant plus de 400 voies,
- Des milieux karstiques propices à la spéléologie,
- 5 principaux lacs dont 2 aménagés pour les activités nautiques.

L'exploitation et l'animation de ces sites de pratiques dites "de pleine nature" font vivre directement plus de 60 professionnels.

Enfin, la voie verte du Haut-Languedoc "Passa Païs" constitue 78 km de voie réservée aux modes de déplacement doux dans un environnement privilégié.

Selon l'étude de fréquentation réalisée en 2018-2019, la Passa Païs est une voie verte qui fonctionne bien, avec 216 000 usagers,

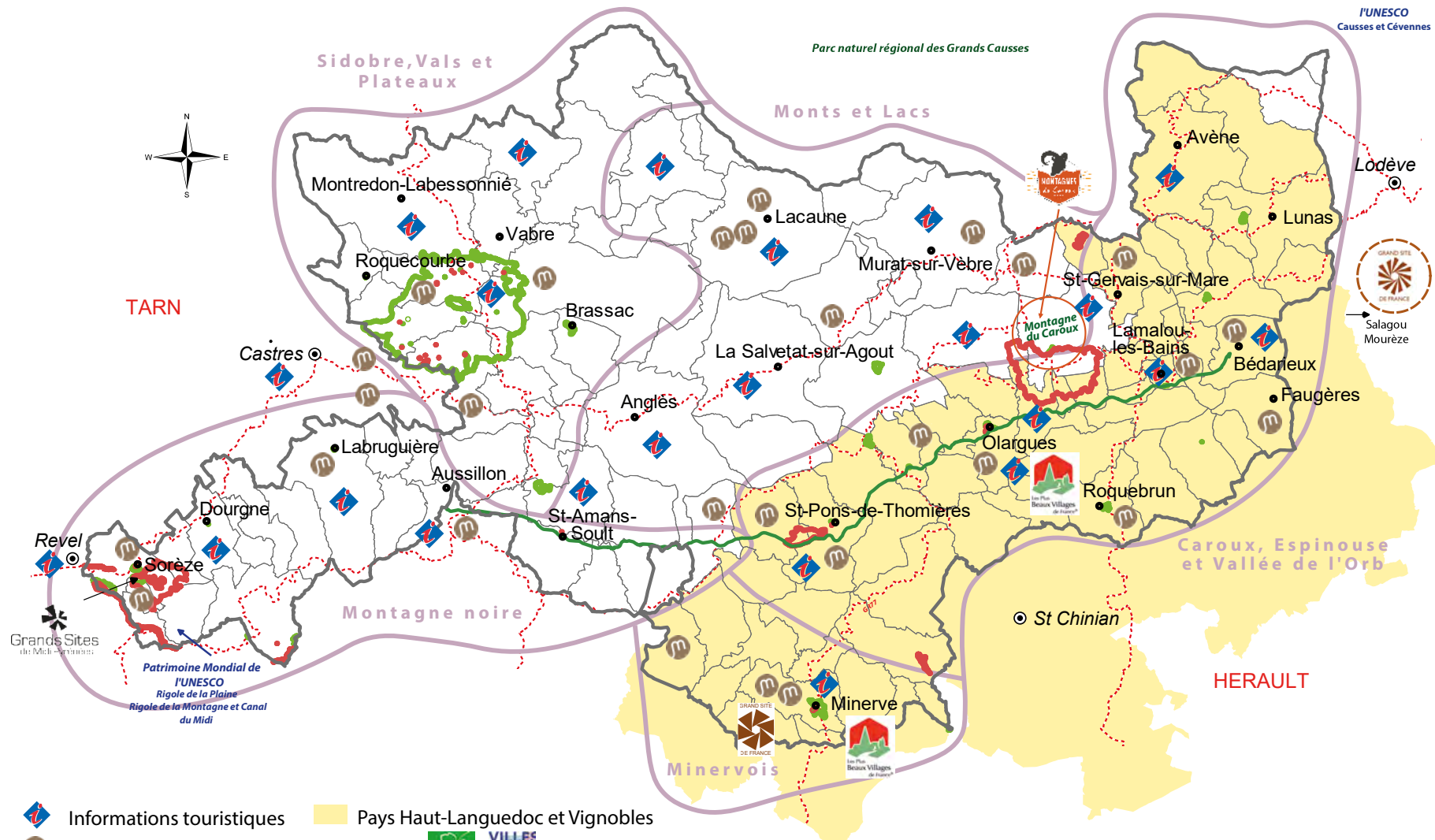
3.3 M de km parcourus, 156 000 sorties à pied et 60 000 à vélo.

La part des touristes est très importante puisque sur l'ensemble de l'année, ils représentent 32% des km parcourus, 20% de la fréquentation en nombre de personnes, 35% des cyclistes et 13% des piétons. Les touristes étrangers représentent 22% de la fréquentation touristique et notamment 44% des cyclistes sportifs.

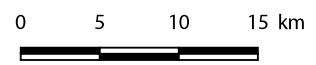
75% des touristes disent que l'existence de la voie verte et la pratique de la marche ou du vélo ont été importants ou très importants dans le choix de leur séjour.

Enfin, les touristes représentent 84% des retombées économiques de la Passa Païs. On considère que les 216.000 journées de vélo et de marche sur la Passa Païs ont généré 4.5 M€ de dépenses des cyclistes et piétons les jours de pratique du vélo et de la marche sur la Passa Païs et sur les itinéraires autour.

Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Causse et Cévennes



- Informations touristiques
- Musées
- Voie verte Passa Païs
- Sentiers de grandes randonnées (GR)
- Sites inscrits
- Sites classés
- Pays Haut-Languedoc et Vignobles
- Limites communales
- Villes portes



Une couverture numérique à améliorer

Couverture numérique

Aujourd'hui, la couverture mobile des territoires est un facteur indispensable de développement, que ce soit pour l'installation des populations ou pour les touristes.

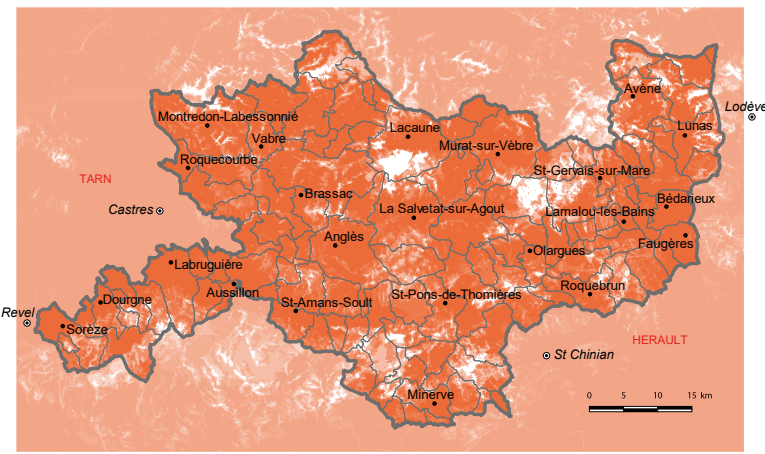
Ces dernières années, la couverture 4G du territoire s'est fortement améliorée. La part de la surface couverte en 4G est passée de 58,5% en 2017 à plus de 92% en 2020.

On observe encore toutefois la présence de quelques zones blanches (en 3G et 4G), notamment sur la commune d'Arfons, où seulement 41% de la surface est couverte en 4G par a minima un opérateur. 11% des communes ont encore moins de 80% de leur surface couverte en 4G.

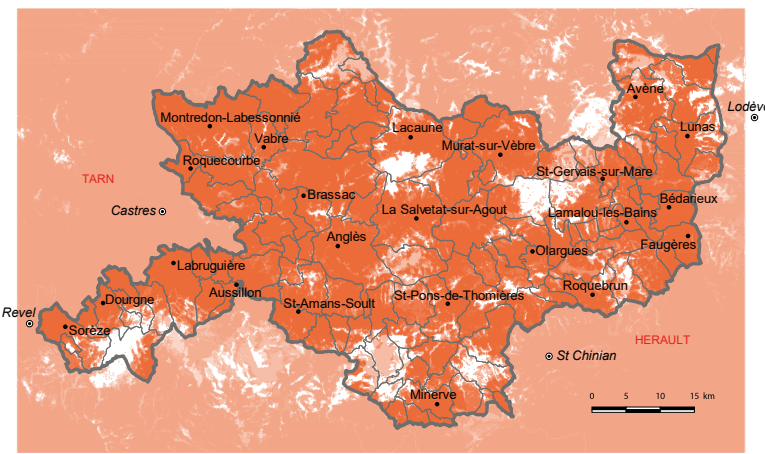
Le déploiement de la fibre optique est en cours sur le territoire, même si 80% des communes n'ont encore aucun local raccordable en 2020. Les principales zones éligibles à la fibre sont situées à l'ouest dans la zone urbaine de Castres-Mazamet et à l'est en périphérie de Bédarieux.

Ce déploiement devrait s'accélérer puisque les départements du Tarn et de l'Hérault se sont engagés à ce que 100% des habitants soient raccordés à la fibre optique pour fin 2022.

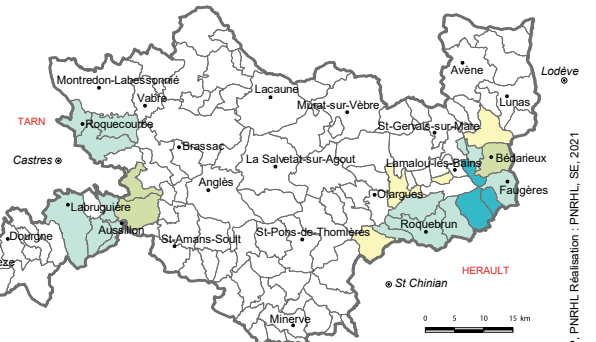
Couverture du réseau 3G en 2020
Des 4 principaux opérateurs



Couverture du réseau 4G en 2020
Des 4 principaux opérateurs



Raccord à la fibre optique en 2020



- Couverture des réseaux 3G (2020) et 4G (2021)**
- Par 4 opérateurs
 - Par 3 opérateurs
 - Par 2 opérateurs
 - Par 1 opérateur
 - Aucune couverture
- Part des locaux raccordables à la fibre optique (2020)**
- 1 à 20 % (4)
 - 21 à 50 % (3)
 - 51 à 100 % (14)
 - 101 à 115 % (3)
 - Aucune couverture (95)
- 92 % du territoire couvert en 4G
- 25 % des locaux du territoire raccordables à la fibre optique

Source : © IGN, INSEE, Observatoire du territoire, ARCEP, PNRHL Réalisation : PNRHL, SE, 2021

PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANQUEDOC

1 Place du Foirail - 34220 St-Pons-de-Thomières
☎ 04 67 97 38 22 - accueil@parc-haut-languedoc.fr

www.parc-haut-languedoc.fr

Chargée de mission
développement économique :
Delphine Douarche
economie@parc-haut-languedoc.fr

Chargée de mission
évaluation (EVA) et SIG :
Sophie Emont
evaluation@parc-haut-languedoc.fr

